

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

Via le monde  20 ans

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN SEINE-SAINT-DENIS

Réalisation :
Yannick Lechevallier
et le Service International Via le monde

2021

Table des matières

PARTIE I	7
Les associations de solidarité internationale créées en Seine-Saint-Denis	7
1 Introduction	8
1.1 Contexte	8
1.2 Identification des données	10
1.2.1 La source de données : le Journal officiel des associations et fondations d'entreprise (JOAFE)	10
1.2.2 Observation des créations d'associations de la solidarité internationale.	11
1.3 Associations de solidarité ou coopération internationale	11
1.3.1 Les associations agissant à l'international	12
1.3.2 Les associations qui s'intéressent à l'international	12
1.3.3 Les associations qui participent à des raids humanitaires	13
2 Dynamiques associatives en Seine-Saint-Denis	13
2.1 Caractérisation des engagements récents	13
2.1.1 Répartition générale	13
2.1.2 OSIM – Organisations de Solidarité internationale issues de la Migration	13
2.2 Répartition par territoires et villes	15
3 Analyse par pays d'intervention	17
3.1 Considérations générales	17
3.2 Afrique subsaharienne	18
3.2.1 La répartition par pays	19
3.2.2 Lien entre migration et associations	20
3.3 La Méditerranée	21
3.3.1 La répartition par pays	21
3.3.2 Lien entre migration et associations	22
3.4 L'Asie	22
3.4.1 La répartition par pays /et/ou communauté	22
3.4.2 Lien entre migration et associations	23
3.5 Les Amériques	23
3.5.1 La répartition par pays	23
3.5.2 Lien entre migration et associations	23
3.6 L'Europe comme terrain d'intervention	23
4 Analyse par thématique d'intervention	25
4.1 Notre méthodologie	25
4.2 Les publics	26
4.2.1 Les enfants	26
4.2.2 Les femmes / les filles	27
4.2.3 Les jeunes, la jeunesse	27
4.2.4 Handicapés, malades, victimes,	28
4.2.5 Le village – la population	28
4.3 Les modalités d'intervention envisagées	28
4.3.1 Les postures dans les interventions	29
4.3.2 Le don direct, l'apport.	30
4.4 Les champs d'intervention	31
4.4.1 Le scolaire et l'éducation	31
4.4.2 La santé	31
4.4.3 Le sport	32

5	Synthèse « Engagements »	33
5.1	Bilan géographique	33
5.2	Bilan thématique	33
5.3	Un engagement continu sur l'international	35
5.3.1	Résultats de l'observation de la solidarité internationale en Seine Saint Denis	35
5.3.2	Les projections concernant l'existant	35
PARTIE II		37
Les associations en lien avec le Service International - Via le Monde		37
1	Méthodologie de questionnement	38
1.1	Le questionnaire	38
1.2	La diffusion	38
1.2.1	Le fichier de diffusion	38
1.2.2	La diffusion	39
1.2.3	La période de collecte	39
1.3	Les retours	39
1.3.1	Les réponses de SSD	39
1.3.2	Les villes d'où proviennent les réponses	40
1.4	Limites	41
2	Données	42
2.1	Caractéristiques des associations ayant répondu	42
2.1.1	Années de création	42
2.1.2	Les pays d'intervention	42
2.1.3	Orientation générale de l'association	44
2.1.4	Liens avec des réseaux et d'autres associations	46
2.2	Les moyens de ces associations	48
2.2.1	Des budgets modestes	48
2.2.2	Les bénévoles / adhérents	49
2.2.3	Les permanents	51
2.2.4	Les modalités d'organisation	51
2.2.5	Un local	52
2.3	Les financements sur programme	53
2.3.1	Les financements de collectivités	53
2.3.2	L'autofinancement important	56
2.4	Les interventions à l'étranger	57
2.4.1	Position par rapport au don	58
2.4.2	Les publics à l'étranger	59
2.5	Les interventions ici – en France	60
2.6	La connaissance des ODD	63
3	Les liens avec le Service international - Via le Monde	64
4	L'impact de la COVID	66
4.1	L'impact de la Covid sur les financements	66
4.2	L'impact de la Covid sur les projets à l'étranger	67
4.3	L'impact de la Covid sur les activités en France	67
4.4	Bilan Global COVID	68
5	SYNTHESE	69
5.1	Associations et intégration	69
5.1.1	Une forte dynamique de lien au monde	70
5.1.2	Un lien porté en grande partie par les migrants	70
5.1.3	Une jeunesse engagée	72
5.1.4	Une intervention par la culture à ne pas négliger	72

5.1.5	Un tissu réparti en trois groupes	73
5.1.6	Une faible structuration	74
5.2	Quel accompagnement pertinent ?.....	74
5.2.1	Le lien avec le tissu départemental.....	74
5.2.2	Pertinence d'un financement ou d'un accompagnement au montage de dossier.....	74
5.2.3	Appeler à agir ou aider à mieux agir ?	74
5.2.4	Faciliter les dynamiques collectives : Soutien financier ou mise en présence ?	75
5.2.5	S'appuyer sur l'ancrage local pour développer l'ECM.....	75
5.3	L'impact de la crise COVID	75
6	Bibliographie	78
7	ANNEXES.....	80
1	80	
1.1	Questionnaire	80
1.2	Liste des pays d'intervention des associations ayant répondu	82
1.3	Liste des réseaux	83
1.4	Liste des mots-clés par présence.....	85

INTRODUCTION

« *Agis dans ton lieu, pense avec le monde* », Edouard Glissant

La citoyenneté en Seine-Saint-Denis s'inscrit autant dans l'espace local que dans celui du monde, contribuant chaque jour à tisser des relations d'entraide et de solidarité entre ici et ailleurs et à la construction d'une mondialisation des personnes et des territoires autour d'enjeux communs comme la lutte contre les inégalités et la transition écologique.

Pour accompagner et soutenir ces dynamiques citoyennes, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a fait le choix, depuis 20 ans, de mener une politique volontariste en faveur de la citoyenneté et de l'engagement local comme international, à travers notamment la mise en place d'un service international Via le monde.

Pour mener ses missions, le service international- Via le monde s'appuie sur un centre de ressources basé à Bobigny qui accompagne les acteurs du département dans leurs projets internationaux, à travers la mobilisation d'une série d'outils : l'appui méthodologique pour le montage de projet, la mise à disposition d'un fonds documentaire, l'organisation de rencontres et de conférences pour favoriser les débats citoyens autour des grands enjeux mondiaux, un site internet et une lettre d'information et de liaisons, et enfin des formations gratuites portant sur le montage et le financement de projets de solidarité internationale.

De plus, pour pouvoir connaître la réalité des acteurs qui font la mondialité de notre territoire, le service international pilote un Observatoire de la solidarité Internationale, crée en 2016 pour identifier les associations engagées dans le champ de l'international, se créant chaque année sur le territoire.

Le développement constant que connaît le territoire mais aussi les difficultés économiques, sociales et sanitaires que rencontre une grande partie de la population de Seine-Saint-Denis, accentuées en 2020 par la crise du COVID-19, nous a amené à réinterroger nos missions, nos pratiques d'accompagnement, pour les faire évoluer et ainsi les adapter aux réalités locales et aux besoins des acteurs locaux intervenant dans le domaine de la solidarité internationale. Leurs pratiques évoluent et prennent en compte l'environnement dans lequel elles vivent et agissent.

C'est pourquoi nous avons souhaité mener une étude sur les actions de solidarité internationale en Seine-Saint-Denis. A partir de l'analyse des créations d'associations de solidarité internationale ces trois dernières années et des réponses à un questionnaire adressé aux associations en lien avec le service international – Via le monde, nous avons pu identifier et mieux connaître la diversité des acteurs et des actions de solidarité internationale aujourd'hui.

Il en ressort que malgré les difficultés au sein de notre département, les habitants de la Seine-Saint-Denis n'ont pas renoncé à leur engagement citoyen : le nombre de création d'associations de solidarité internationale, ces trois dernières années, ne décroît pas, représentant même près de 20% des associations du territoire, et 23% en moyenne des associations créées chaque année en Seine- Saint- Denis depuis 2016 soit 4 000 associations en moyenne.

Il apparaît que ce tissu associatif est relativement jeune et féminin, dont les membres ont moins de 30 ans.

Les associations portant des projets de solidarité internationale sont également de natures diverses puisqu'au-delà des Organisations de Solidarité internationale issues des migrations (OSIM), on retrouve également des associations de jeunesse, des centres sociaux et des associations culturelles.

Par ailleurs, l'étude montre bien le lien entre les associations de solidarité internationale et la présence des diasporas sur le territoire de la Seine-Saint-Denis. En effet, la proportion de migrants en SSD (30% d'immigrés) se retrouve aussi dans ces associations. Ainsi, on a pu identifier que parmi les créations d'associations de solidarité internationale, au moins 42% sont des organisations issues des migrations. De ses populations immigrées qui par leur engagement ici et là-bas, sont de véritables « double contributeurs » aux Objectifs de Développement durable – ODD, comme d'ailleurs le sont l'ensemble des acteurs de la solidarité internationale du département qui s'appuient sur un fort ancrage local.

Cette étude nous rappelle à nouveau que les liens de la Seine- Saint- Denis avec le reste du monde sont une richesse pour notre territoire et obéissent à une logique de développement partagé.

Cette étude dresse ainsi un panorama dynamique du mouvement de solidarité internationale de la Seine-Saint-Denis, territoire de solidarités concrètes où se tissent des relations dans la ville et par delà les frontières. C'est cette vivacité de la relation qui a su résister à la pandémie mondiale et même se renforcer dans l'adversité qui nous porte à croire que les Séqueno-dionysiens sont prêts pour le monde d'après.

PARTIE I

Les associations de solidarité internationale créées en Seine- Saint-Denis

1 Introduction

1.1 Contexte

Dans son baromètre AFD/CSA publié en avril 2019 sur « Les Français et la politique d'aide au développement », l'AFD présente les points suivants¹ :

« Les Français sont de plus en plus favorables au soutien des pays en développement, conscients que ce qui impacte les pays du sud sur les plans politique, économique, climatique, démographique, impacte aussi leur propre vie. Ils lient la lutte contre les inégalités avec la protection de l'environnement. Des enseignements saillants :

- près de 8 Français sur 10 sont favorables au soutien des pays en développement (79 %), un chiffre en croissance de +9 points depuis l'an dernier et de +17 points depuis 2014, particulièrement chez les moins de 25 ans (+17 points). 67 % sont favorables à une hausse du budget de la politique de développement ;*
- cela s'explique notamment par la conscience accrue que ce qui se passe au Sud aura un impact au Nord : ils sont près de 7 sur 10 à le penser. 44 % ont entendu parler des Objectifs de développement durable (ODD) ;*
- parmi les zones géographiques prioritaires, 55 % des Français considèrent que l'Afrique est la région du monde dans laquelle la France doit intervenir en priorité. Une perception en phase avec la stratégie continentale « Tout Afrique » de l'AFD ».*

L'une des traductions de ce soutien est à rechercher dans la création d'associations en lien avec l'international.

D'après le réseau de chercheurs « Recherches et Solidarités² » et l'analyse du Journal Officiel des Créations d'Associations, il se crée chaque année entre 1 800 et 2000 associations Loi 1901 en Seine- Saint-Denis, tous thèmes confondus :

- Il s'est créé en moyenne chaque année, 10,1 nouvelles associations pour 10 000 habitants (chiffre légèrement inférieur à la moyenne nationale de 10,8).

¹ Baromètre AFD/CSA 2019 : les Français et la politique de l'aide au développement, Agence Française de développement, Avril 2019. URL : <https://www.afd.fr/fr/ressources/barometre-afdcsa-2019-les-francais-et-la-politique-daide-au-developpement>

² L'essentiel de la vie associative de la Seine-Saint-Denis, Recherches et Solidarité, Novembre 2019. URL : https://recherches-solidarites.org/wp-content/uploads/2019/12/essentiel-vie-asso_93.pdf

- Il existerait entre 21 et 23 000 associations avec en moyenne 9 bénévoles par association (soit 200 à 210 000 bénévoles).

L'étude présentée ici s'est penchée sur la création, dans le Département de la Seine-Saint-Denis, d'associations intervenant **spécifiquement sur les questions internationales (associations d'aide, d'échanges, de culture, etc.)** et qui mènent des actions uniquement sur le territoire séquanico-dionysien ou uniquement à l'étranger, ou parfois sur les deux territoires.

Cette étude n'offre pas une vision spécifique de « l'existant » en 2020 mais, par extrapolation, nous pouvons, au regard du volume étudié, préciser certaines caractéristiques du milieu en Seine-Saint-Denis.

En effet, l'étude des créations, sur une période de 10 années (2010-2019), permet d'identifier :

- les priorités tant en termes géographiques que de thématiques d'intervention ;
- les évolutions (ou les non-évolutions) en termes de champs d'interventions, de publics cibles, etc.

Depuis 2001, dans le cadre de sa politique active d'appui aux associations de solidarité internationale (ASI) du territoire, le Département de la Seine-Saint-Denis s'est engagé dans l'accompagnement des porteurs de projets de solidarité internationale, à travers la mobilisation d'une série de ressources liées au dispositif Via le Monde : l'appui méthodologique au montage de projets, la mise à disposition d'un fonds documentaire et un accompagnement pour la réalisation de rapports de documentation, l'organisation de conférences, la mise en place d'un site Internet et d'une lettre d'information, la mise en place d'initiatives de valorisation des projets de solidarité internationale et enfin des formations gratuites portant sur le montage et le financement de projets de solidarité internationale.

À partir du recensement des créations d'associations à vocation internationale, le service international - Via le Monde cherche à mieux connaître les dynamiques d'engagement sur le territoire départemental.

Cette analyse doit permettre aux institutions de mieux connaître le tissu diffus et éparpillé des acteurs de l'international sur le territoire départemental et d'interroger les modalités de son accompagnement.

Le service international- Via le Monde (VLM) a assuré l'identification des créations d'associations en lien avec l'international.

1.2 Identification des données

1.2.1 La source de données : le Journal officiel des associations et fondations d'entreprise (JOAFE)

Les personnes qui déclarent la création d'une association transmettent un dossier de création au greffe des associations de l'autorité préfectorale ou sous-préfectorale qui assure la publication de l'avis de constitution au Journal officiel des associations et fondations d'entreprise (JOAFE)

Les données du JOAFE sont accessibles en ligne et par opendata.gouv.fr

Dans les déclarations, le JOAFE publie les catégories suivantes :

- les déclarations de création, modification ou dissolution des associations régies par la loi de 1901 depuis l'origine ;
- les déclarations de création, modification ou dissolution des associations syndicales de propriétaires depuis 2004 ;
- les déclarations de création, modification ou dissolution des fondations d'entreprise depuis 1991 ;
- les déclarations de création, modification, dissolution ou suspension d'activité des fonds de dotation depuis 2009 ;
- les déclarations de création, modification ou dissolution des fondations partenariales depuis 2018 ;
- des extraits de décisions de justice afférentes au domaine associatif.

Au regard du volume des déclarations, dans le cadre de notre étude, nous nous sommes intéressés exclusivement aux « créations des associations » régies par la loi de 1901.

Dans la documentation technique³, ces déclarations sont codées de la manière suivante :

³ Documentation technique du JOAFE, Direction de l'information légale et administrative (DILA), 20 Janvier 2020.
URL : https://echanges.dila.gouv.fr/OPENDATA/ASSOCIATIONS/Documentation/Documentation_technique_JOAFE_2020_01_20.pdf

<i>Le type d'avis correspond à la catégorie de l'annonce. Le JOAFE recense les différentes formalités enregistrées pour les entités suivantes :</i>	<i>Pour chacune de ces entités, les types d'avis se déclinent (en dehors de l'entité «autre») en:</i>	<i>Enfin chacun de ces types d'avis se décline comme suit :</i>
- Associations Loi 1901 - Associations syndicales de propriétaires -ASL - Fondations d'entreprise - Fonds de dotation - Fondations partenariales - Autre (dont des décisions de justice)	- Avis de création - Avis de modification - Avis de dissolution - Avis de suspension d'activité (exclusivement pour les fonds de dotation)	- Initial - Rectificatif - Annulation

Nous nous sommes intéressés uniquement à la 1^{ère} catégorie : « Association 1901 – Avis de Création – initial ».

1.2.2 Observation des créations d'associations de la solidarité internationale.

Depuis 2016, le service International- Via le Monde (VLM) a mis en place un Observatoire de la solidarité internationale. L'idée est de pouvoir, à partir de l'étude régulière des déclarations de créations d'associations au Journal Officiel, identifier les nouvelles associations engagées sur le champ de l'international.⁴

Un répertoire des créations est ainsi constitué.

1.3 Associations de solidarité ou coopération internationale.

Pour l'analyse des associations de solidarité ou coopération internationale, nous avons procédé en deux temps :

- une identification d'une trentaine d'items géographiques et thématiques présents dans les objectifs statutaires qui permet un premier filtre des créations ;
- puis une lecture systématique des objets statutaires et des titres des associations pour identifier les créations recherchées.

Le premier tri permet d'identifier les structures au sein de trois groupes :

- les associations agissant à l'international (de solidarité ou coopération internationale) ;
- les associations qui s'intéressent à des questions liées à l'international ;
- les associations qui participent à des raids humanitaires.

⁴ Étude des acteurs associatifs et des pratiques de la solidarité internationale en Seine-Saint-Denis, juillet 2017.

1.3.1 Les associations agissant à l'international

Pour ces associations, nous pouvons retrouver plusieurs catégories :

- les associations humanitaires ou de solidarité internationale :
 - soit par le titre : *Association Inter-villageoise des Ressortissants de Babala- AIRB*.
 - soit par les termes utilisés dans les statuts : *“venir en aide aux orphelins de la rue”*; *“contribution au développement d'activités sociales, culturelles et sportives dont la création d'une maison de jeunes dans le quartier de Tilène à Ziguinchor au Sénégal”*.
- les associations de liens internationaux : *“développer et renforcer les liens franco-indiens par le biais de 3 axes, le social et l'humanitaire, la culture et l'entrepreneuriat”*.

1.3.2 Les associations qui s'intéressent à l'international

Sont regroupées ici, les associations ayant un lien avec l'international mais n'agissant pas directement à l'étranger.

Les actions sont diverses telles que les relations interculturelles, l'apprentissage de langues, la découverte culturelle, le plaidoyer international, le soutien aux réfugiés ou entre ressortissants,...

On retrouve, par exemple, dans les objets statutaires les termes suivants :

- *« apprentissage et découverte de la culture et de la langue arabe »* ;
- *“promouvoir et renforcer les liens d'amitié et de solidarité des comoriens (iennes) qui vivent dans le département ; participer à l'intégration de cette communauté dans le pays d'accueil “*;
- *“contribuer par toutes formes d'activités culturelles à une meilleure connaissance de l'Histoire et de l'actualité des immigrations en France”*.

Toutefois, les associations dont l'objet quasi exclusif est l'apprentissage d'une danse ou d'un sport (Capoeira et Brésil, Salsa et Cuba, Yoga et Chine ou Viet Nam) sont exclues de cette catégorie.

1.3.3 Les associations qui participent à des raids humanitaires

Cette catégorie recense les associations qui préparent des raids humanitaires (4L Trophy, rallye des Gazelles etc...) ainsi que les associations dédiées à l'organisation de simples voyages internationaux.

2 Dynamiques associatives en Seine-Saint-Denis

L'étude présentée dans cette note concerne les années 2016 à 2019.

Elle complète les précédentes études de l'Observatoire publiées par le Service Relations Internationales – Via le Monde, notamment l'étude de 2016 :

- <https://ressources.seinesaintdenis.fr/Etude-sur-les-acteurs-de-la-Solidarite-Internationale>

2.1 Caractérisation des engagements récents

2.1.1 Répartition générale

Sur les trois années étudiées 2016, 2018 et 2019, **1234 créations** sont identifiées⁵.

Parmi celles-ci, on peut caractériser trois familles :

- **768 associations agissant à l'étranger** soit 64% des associations identifiées (2 associations sur 3) :
 - o en 2016 cela représente 68% - 214 créations ;
 - o en 2018 cela représente 65% - 310 créations ;
 - o en 2019 cela représente 60% - 264 créations.
- **414 associations s'intéressant à des questions liées à l'international mais sans intervention à l'étranger** soit 34% (1 association sur 3)
 - o en 2016 cela représente 31 % - 99 créations ;
 - o en 2018 cela représente 31 % - 147 créations ;
 - o en 2019 cela représente 38 % - 264 créations.
- **32 associations destinées à la participation à des raids humanitaires** ou uniquement à l'organisation de voyage.

2.1.2 OSIM – Organisations de Solidarité internationale issues de la Migration

La caractérisation précise des organisations regroupant essentiellement des migrants au regard du titre et de l'objet social, est délicate. Toutefois, l'étude précise des mots utilisés, permet de qualifier d'OSIM certaines structures : les « ressortissants », « notre village », les « jeunes de... » etc.

⁵ L'année 2017 n'a pas pu être prise en compte suite à un souci informatique sur le fichier transmis.

Cette analyse nous amène à identifier **au moins 42% des associations** (523 associations identifiées sur 3 années étudiées) comme étant des organisations de migrants (la proportion réelle est donc sûrement bien supérieure).

Concernant plus précisément les groupes d'associations :

- **377 OSIM agissant à l'étranger** soit 72% (3 associations sur 4) :
 - en 2016 cela représente 67 % - 107 créations sur 159 ;
 - en 2018 cela représente 79 % - 149 créations sur 189 ;
 - en 2019 cela représente 69 % - 121 créations sur 175.
- **146 OSIM s'intéressant à des questions liées à l'international mais sans intervention à l'étranger** soit 28 % (1 association sur 4)
 - en 2016 cela représente 33 % - 52 créations ;
 - en 2018 cela représente 21 % - 40 créations ;
 - en 2019 cela représente 31 % - 54 créations.

2.2 Répartition par territoires et villes

À partir des codes postaux, nous pouvons proposer une répartition des associations par commune.

En effet, le JO Associations propose une information sur le code postal des sièges des associations.

Ainsi, nous avons identifié des associations au sein de 40 communes du département.

				Total		2019	2018	2016
Ville	Population au 1er janvier 2020	Rang en pop	Rang en création	Nb	Création pour 10000 habitants	Nb	Nb	Nb
Saint-Denis	111 948	1	1	134	11,97	51	53	30
Montreuil	110 474	2	2	118	10,68	39	52	27
Aubervilliers	86 597	3	3	80	9,24	30	22	28
Noisy-le-Grand	68 515	6	4	56	8,17	16	27	13
Bobigny	53 814	10	5	51	9,48	21	16	14
Saint-Ouen	51 268	12	6	49	9,56	15	23	11
Pantin	57 668	7	7	49	8,50	16	21	12
Épinay-sur-Seine	55 237	9	8	48	8,69	14	24	10
Aulnay-sous-Bois	86 180	4	9	46	5,34	14	15	17
La Courneuve	43 203	17	10	44	10,18	15	19	10
Bondy	53 540	11	11	43	8,03	20	15	8
Drancy	71 605	5	12	42	5,87	15	17	10
Sevan	51 201	13	13	39	7,62	18	15	6
Le Blanc-Mesnil	57 029	8	14	37	6,49	15	14	8
Villetaneuse	36 934	20	15	36	9,75	14	9	13
Stains	38 823	19	16	31	7,98	11	16	4
Bagnolet	35 797	21	17	27	7,54	5	12	10
Rosny-sous-Bois	46 395	14	18	26	5,60	10	7	9
Noisy-le-Sec	44 274	16	19	26	5,87	12	9	5
Neuilly-sur-Marne	35 112	22	20	24	6,84	7	11	6
Livy-Gargan	44 661	15	21	20	4,48	9	8	3
Tremblay-en-France	34 345	23	22	20	5,82	5	9	6
Villemomble	30 152	25	23	17	5,64	7	7	3
Pierrefitte-sur-Seine	30 387	24	24	17	5,59	5	5	7
Clichy-sous-Bois	29 443	26	25	17	5,77	7	2	8
Villetaneuse	13 706	35	26	16	11,67	8	3	5
Romainville	27 655	27	27	15	5,42	8	4	3
Les Lilas	23 168	30	28	14	6,04	5	6	3
Le Pré-Saint-Gervais	18 040	32	29	14	7,76	5	4	5
Gagny	39 535	18	30	12	3,04	2	5	5
L'Île-Saint-Denis	8 016	37	31	12	14,97	5	2	5
Les Pavillons-sous-Bois	24 060	29	32	9	3,74	1	7	1
Le Bourget	16 643	33	33	8	4,81	2	3	3
Neuilly-Plaisance	21 268	31	34	8	3,76	5	1	2
Montfermeil	26 889	28	35	8	2,98	2	3	3
Dugny	10 772	36	36	8	7,43	2	4	2
Le Raincy	14 876	34	37	6	4,03	2	3	1
Vaujours	7 117	38	38	3	4,22	2		1
Gournay-sur-Marne	6 933	39	39	2	2,88		2	
Coubon	4 863	40	40	2	4,11	1	1	
Département	1 628 143			1234	7,58	441	476	317

(en orange les villes qui sont au-dessus de la moyenne départementale de 7,58 création d'ASI pour 10000 habitants)

Pour les 3 années étudiées, la moyenne de créations **d'associations à vocation internationale (AI)** est de 7,58 pour 10 000 habitants.

On remarquera un taux élevé pour l'Ile Saint-Denis (14,97 pour 10 000 hab.) et Saint-Denis (11,97).

En volume de créations, si les villes les plus peuplées sont les villes les plus actives, on peut remarquer que certaines villes, soit ont une proportion de créations plus importante (rapportée au nombre d'habitants), soit nettement moins importante.

Ainsi :

- Bobigny est la 10^{ème} ville de SSD en terme de population et 5^{ème} en nombre de créations ;
- Saint Ouen est la 12^{ème} ville de SSD en terme de population et 6^{ème} en créations ;
- La Courneuve est la 17^{ème} ville de SSD en terme de population et la 10^{ème} en créations ;
- Villetaneuse est la 35^{ème} ville de SSD en terme de population et la 26^{ème} en créations.

Les Villes d'Aulnay-Sous-Bois, Drancy ou Gagny ont un classement inverse : l'importance de leur population contraste avec la faiblesse des créations d'associations à vocation internationale.

Cette « vitalité » en termes de création peut être expliquée par de multiples facteurs, notamment la forte présence de la population immigrée⁶ - 30%⁷ - sur le département qui explique une forte activité associative en lien avec l'international.

Toutefois , avec des proportions similaires, des créations sont plus importantes dans certaines villes par rapport à d'autres:

- 31,7 % d'immigrés à l'Ile Saint Denis et un taux de 14,97 créations pour 10 000 habitants.
- 30% d'immigrés à Aulnay et un taux de 5,34 créations pour 10 000 habitants.

Plusieurs facteurs mériteraient d'être explorés pour chacune :

⁶ Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. C'est donc une catégorie plus large que les étrangers car elle inclue les personnes naturalisées française.

⁷ *Les populations immigrées en Seine-Saint-Denis*, Décryptage(s), Observatoire départemental de la Seine-Saint-Denis, n°7, Décembre 2019. URL : https://ressources.seinesaintdenis.fr/IMG/pdf/decryptage_s_v7.pdf.
Étude réalisée sur la base des données INSEE 2016 : <https://ressources.seinesaintdenis.fr/Etude-sur-la-population-immigree-en-Seine-Saint-Denis>

- Composition de la population migrante en fonction des pays :
 - o certaines villes accueillent des populations principalement originaires d'un pays qui peut induire une création plus importante : par exemple la ville de la Courneuve et la diaspora comorienne.
- Soutien municipal à la vie associative et soutien à l'international :
 - o certaines municipalités appuient particulièrement les associations de solidarité internationale. Cet appui a-t-il pour conséquence une plus grande cohérence ou induit-il une sur activité en terme de créations pour obtenir plus de subventions ?
- Les dynamiques résidentielles à l'œuvre dans les territoires :
 - o présence de quartiers « politique de la ville », densité urbaine ou quartiers pavillonnaires ou résidentiels⁸.

Nous rappelons ici que vitalité de la création ne signifie pas vitalité associative. En effet, une suractivité en termes de « créations » peut être synonyme à la fois d'une forte propension à l'engagement citoyen mais aussi d'un éparpillement des forces (et une incapacité à « faire association », à intégrer ou à s'intégrer dans des dynamiques associatives plus vastes).

3 Analyse par pays d'intervention

3.1 Considérations générales

À partir de l'énoncé du titre ou de l'objet statutaire de l'association, il est possible de déterminer le village, le pays ou le continent d'intervention de l'association pour plus de 70% des créations étudiées.

	ASI	ASI dont le pays est identifié	
2016	317	247	77,9%
2018	476	337	70,8%
2019	441	317	71,9%
Total	1234	901	73,0%

Nous avons identifié des interventions dans 70 pays et territoires différents.

⁸ *Ibid.*

Ceci est relativement limité en comparaison d'autres territoires (100 pays différents en Yvelines par exemple mais sur 10 ans d'études) et surtout au regard du caractère de « Département-Monde » de la Seine-Saint-Denis et s'explique pour les raisons suivantes notamment :

- Certaines populations étrangères ne s'organisent pas en association pour intervenir (intervention dans le cercle familial essentiellement) ;
- Certaines associations ne précisent pas spécifiquement un engagement territorial.

La répartition par zone géographique est la suivante :

Nb Pays	
Afrique Subsaharienne	27
Méditerranée	11
Europe	11
Asie	13
Amériques	8
70	

Le continent le plus « revendiqué » dans les zones géographiques représentées est l'Afrique subsaharienne. On remarquera une nette progression des associations intervenant sur la Méditerranée / Maghreb.

	Total	Afrique Subsaharienne		Méditerranée		Europe		Asie		Amériques		Inconnu ou monde		
Total	1234	647	52%	106	9%	94	8%	93	8%	59	5%	235	19%	% des Créations
Total Zone connue	999		65%		11%		9%		9%		6%			% des zones identifiées
2019	441	241	55%	44	10%	31	7%	34	8%	18	4%	73	17%	% des Créations
	368		65%		12%		8%		9%		5%			% des zones identifiées
2018	476	239	50%	38	8%	38	8%	27	6%	26	5%	108	23%	% des Créations
	368		65%		10%		10%		7%		7%			% des zones identifiées
2016	317	167	53%	24	8%	25	8%	32	10%	15	5%	54	17%	% des Créations
	263		63%		9%		10%		12%		6%			% des zones identifiées

3.2 Afrique subsaharienne

Pour la zone Afrique subsaharienne, sur les trois années étudiées, nous avons pu identifier 647 créations d'associations intervenant dans ou au sujet de 27 territoires différents.

3.2.1 La répartition par pays

	2016	2018	2019	Total
Afrique Sub	167	239	241	647
Africains	14	17	16	47
Afrique	26	47	39	112
Mali	41	58	56	155
Sénégal	16	31	26	73
Congos	17	28	23	68
Comores	15	16	10	41
Côte d'Ivoire	11	16	13	40
Cameroun	12	9	14	35
Mauritanie	6	11	5	22
Guinées	6	7	5	18
Gambie	2	3	5	10
Burkina Faso	0	3	5	8
Bénin	1	2	4	7
Madagascar	1	2	3	6
Togo	1	2	2	5
Angola	0	1	3	4
Centrafrique	0	4	0	4
Gabon	1	2	1	4
Nigéria	1	1	2	4
Ghana	2	1	0	3
Soudan	1	1	1	3
Tchad	0	0	3	3
Cap Vert	0	0	2	2
Djibouti	0	0	1	1
Ethiopie	0	0	1	1
Maurice	0	1		1
Rwanda	0	1	0	1

- On voit apparaître plusieurs pays en 2018 ou 2019 :

- l'Angola, la Centrafrique, Maurice, le Rwanda en 2018 ;
- le Tchad, le Cap vert, Djibouti ou l'Éthiopie en 2019.

Les principaux pays sont le Mali, le Sénégal, les Comores, les Congos, la Côte d'Ivoire et le Cameroun :

- le Mali représente 30% des créations pour lesquelles nous avons une information sur le territoire d'intervention en Afrique et 24% des associations déclarant intervenir sur l'Afrique (1 association sur 4).
- les cinq premiers pays (Mali, Sénégal, Congos, Comores, Côte d'Ivoire) représentent 73% des créations pour lesquelles nous avons une information sur le territoire d'intervention en Afrique et 38% des associations dont la zone d'intervention est connue.

- 159 associations font référence à l'Afrique dans sa globalité :
 - soit elles ne précisent pas le pays,
 - soit elles se proposent d'élargir au-delà du pays d'intervention prioritaire.
- On ne peut totalement différencier les « Congos » entre RDC et Congo-Brazzaville pour plusieurs créations. Nous avons donc fusionné les données. Idem pour les Guinée Bissau et Guinée Conakry.

Enfin, on notera un nombre significatif d'associations (plus d'une quarantaine) qui propose de regrouper des membres sur l'Europe entière :

- « promouvoir la solidarité entre l'Europe et le Congo » ;
- « susciter un rapprochement entre tous les enfants de Lauzoua disséminés un peu partout en France et ailleurs en Europe ».

3.2.2 Lien entre migration et associations

D'après le document « LES POPULATIONS IMMIGREES DE SEINE-SAINT-DENIS - – Décryptage(s) n°7 – Décembre 2019 »⁹ :

« Les populations originaires d'Algérie sont surreprésentées en Seine-Saint-Denis (18 %) par rapport à la Petite Couronne (16 %) et surtout à l'Île-de-France et à la France métropolitaine (13 %). Dans une moindre mesure, les populations originaires du Mali et du Sri Lanka sont surreprésentées en Seine-Saint-Denis par rapport à la France métropolitaine dans son ensemble (3 points d'écart). »

Nous relevons ainsi les données suivantes :

- Population Immigrée en 2016

Evolution des effectifs de personnes immigrées pour les dix pays d'origine les plus répandus en Seine-Saint-Denis (2006-2015)

	2006	2010	2015	Evolution 2006 - 2015 (en nombre)	Taux d'évolution
Algérie	73 624	76 556	82 872	9 248	13%
Maroc	44 863	47 154	49 462	4 599	10%
Portugal	34 299	32 988	32 294	-2 005	-6%
Tunisie	21 260	23 208	26 031	4 771	22%
Mali	17 917	18 627	20 849	2 932	16%
Sri Lanka	10 538	13 146	18 588	8 050	76%
Turquie	17 821	18 204	18 167	346	2%
Chine (Rep. Pop.)	11 332	13 059	16 597	5 265	46%
Roumanie	4 579	9 832	15 729	11 150	243%
Côte d'Ivoire	9 445	10 585	11 984	2 539	27%
Total des 10 pays sélectionnés	245 678	263 361	292 573	46 895	19%
Population immigrée totale	394 951	422 211	472 874	77 923	20%

Source : INSEE, RP 2006, 2010 et 2015, exploitations complémentaires.

La forte présence du Mali dans les créations d'associations s'explique en partie par la présence importante de migrants de ce pays en Seine-Saint-Denis.

Ainsi, le Mali, premier pays d'Afrique subsaharienne pour la population immigrée (20 849 immigrés en 2015 soit : 4,4% des immigrés de SSD) représente 22,2% de la population

⁹ Les populations immigrées en Seine-Saint-Denis, Décryptage(s), Observatoire départemental de la Seine-Saint-Denis, n°7, Décembre 2019. URL : https://ressources.seinesaintdenis.fr/IMG/pdf/decryptage_s_v7.pdf. Étude réalisée sur la base des données INSEE 2016 : <https://ressources.seinesaintdenis.fr/Etude-sur-la-population-immigree-en-Seine-Saint-Denis>

migrante d'Afrique subsaharienne et 30 % des créations d'associations intervenant en Afrique subsaharienne pour les créations dont le pays est connu (70% du total).

A l'inverse la Côte d'Ivoire, deuxième pays d'Afrique subsaharienne en termes de population immigrée, représente 12,7% de la population migrante d'Afrique subsaharienne mais seulement 8% des créations d'associations intervenant en Afrique subsaharienne pour les créations dont le pays est connu (6% du total).

A noter, le nombre important encore de créations d'associations sur les Comores (41 en 3 ans), au même niveau que pour la Côte d'Ivoire alors que les migrants comoriens sont officiellement que 3 229 en 2015 (soit 4 fois moins que les migrants ivoiriens).

3.3 La Méditerranée

Les pays de la zone méditerranéenne constituent le second groupe le plus important en termes de créations. Nous avons recensé 106 associations engagées dans 12 pays.

3.3.1 La répartition par pays

	2016	2018	2019	Total
Méditerranée	24	38	44	106
Algérie	8	12	17	37
Maroc	6	14	11	31
Tunisie	0	3	4	7
Iran		2		2
Irak	3			3
Maghreb	1	1	3	5
Turquie	1	1	3	5
Kurdistan	3			3
Egypte	1		1	2
Israël		1	1	2
Syrie	2			2
Palestine	1			1

Deux pays ressortent : l'Algérie et le Maroc, représentant les 2/3 des créations d'associations.

Pour l'Algérie, ce sont essentiellement des OSIM.

Pour le Maroc, les associations sont plus diverses dans leurs interventions (et on compte notamment 11 associations de raids, ce qui explique l'augmentation en 2018 et 2019).

A noter :

- un net accroissement des associations sur l'Algérie ;
- un léger accroissement pour le Maroc et la Tunisie.

La répartition en fonction des orientations (sur 3 ans) est la suivante :

Maroc :

- 11 associations de solidarité internationale ;
- 9 associations culturelles ou d'entraide ;
- 11 associations de raid.

Algérie :

- 19 associations de solidarité internationale ;
- 18 associations culturelles ou d'entraide.

3.3.2 Lien entre migration et associations

Les créations d'associations communautaires ou villageoises sont moins développées pour les migrants du Maghreb que pour les migrants Maliens ou Sénégalais par exemple.

A noter toutefois qu'en termes de nombre de créations, le Maroc et l'Algérie sont à peu près similaires alors que les immigrés algériens sont presque deux fois plus nombreux que les migrants du Maroc (83 872 contre 49 462). Cela peut s'expliquer pour les raisons suivantes :

- la majorité des créations d'associations en direction de l'Algérie apparaissent clairement comme quasi exclusivement des OSIM (33 sur 37), avec pour objet la solidarité vers un village ou le rapatriement des corps ;
- les créations vers le Maroc sont beaucoup moins clairement des OSIM (11 sur 31) ;
- La diaspora tunisienne semble bien moins active alors même que le printemps tunisien en 2010 ait généré une importante activité associative en Tunisie, soutenue par les mouvements d'éducation populaire en France, une catégorie non prise en compte dans cette étude.

3.4 L'Asie

L'Asie est la destination pour au moins 90 associations, en direction de 12 territoires¹⁰ (3 associations interviennent dans deux pays asiatiques).

3.4.1 La répartition par pays /et/ou communauté

	2016	2018	2019	Total
Asie	32	27	34	93
Asie	5	7	4	16
Tamoul	7	4	6	17
Chine	5	4	7	16
Inde	5	6	5	16
Bangladesh	1	0	6	7
Sri Lanka	4	1	2	7
Japon	4	0	0	4
Népal	1	0	3	4
Corée	0	2	1	3
Vietnam	1	2	0	3
Arménie	1	0	0	1
Cambodge	1	0	0	1
Philippines	1			1
Surinam	0	1	0	1

- Pour 16 associations, le lien avec l'Asie est présenté de manière générale sans précision du pays.
- La communauté Tamoul, la Chine et l'Inde sont les principaux groupes identifiés sur les trois dernières années. Ils représentent 50% des associations intervenant sur l'Asie.

¹⁰ les associations de la communauté Tamoul seraient à distribuer entre Sri Lanka et Inde

- A noter la création d'associations pour le Népal mais seulement quelques années après le tremblement de terre.

3.4.2 Lien entre migration et associations

Les associations « Tamouls » et pour le Sri Lanka sont souvent caractérisables comme « associations de migrants ».

Au total, sur 93 associations, nous identifions au moins 30 associations de migrants.

Il n'est pas possible de spécifier si les associations sur la Chine ou l'Inde sont liées à la migration en Seine-Saint-Denis.

Concernant la répartition des associations en termes de caractère, nous identifions :

- 18 associations intervenant spécifiquement à l'international ;
- 72 associations sont essentiellement culturelles ou d'entraide.

3.5 Les Amériques

Les Amériques concernent au moins 59 associations, en direction de 9 territoires

3.5.1 La répartition par pays

Amériques	15	26	18	59
Haïti	6	10	8	24
Caraïbes	1	8	7	16
Cuba	2	3	0	5
Brésil	2	0	1	3
Colombie	1	1	0	2
Etats Unis	0	2	0	2
Chili	1	0	0	1
Equateur	0	0	1	1
Mexique	1	0	0	1

- Les associations sur Haïti représentent la moitié des associations créées sur les Amériques. Cela renvoie notamment à la diaspora présente en Seine-Saint-Denis (voir ci-après), même si la référence est peu marquée dans les objets.
- A noter aussi un mouvement de créations autour de la valorisation de la culture caribéenne et afro caribéenne.

3.5.2 Lien entre migration et associations

En 2015, la population migrante d'Haïti représente 11 707 personnes, soit une population similaire à la Côte d'Ivoire, avec moitié moins de créations. Cela soulève la question soit de l'implication moins importante dans les associations de solidarité internationale de la diaspora, soit d'une plus grande capacité à fédérer les mobilisations.

3.6 L'Europe comme terrain d'intervention

Le champ de l'Europe a été identifié à plusieurs reprises. Il correspond :

- soit à une volonté d'intervenir en Europe : « promouvoir une meilleure compréhension et coopération entre l'Europe et l'Afrique » ;
- soit, plus souvent, à mobiliser sur le continent européen une diaspora particulière :

- « créer une solidarité des kaloons vivants en Europe » ;
- « l'association s'occupe des difficultés quotidiennes de ses membres en Europe » ;
- « regrouper tous les ressortissants d'Europe et de la République Démocratique du Congo ».

Cette dernière posture est identifiée pour une cinquantaine d'associations sur les trois années étudiées, soit 5% des créations.

Elle traduit surtout une facilité de positionnement et une capacité à se projeter dans l'espace européen pour l'activité envisagée. Elle illustre aussi **le fait que les migrants tissent aussi des réseaux à l'échelle du continent européen** pour réunir les membres d'une même diaspora villageoise et que celui-ci est un espace de mobilité intégré par ces acteurs.

Les diasporas concernées sont essentiellement africaines et par ordre d'importance : les Congos, le Mali, le Cameroun et la Côte d'Ivoire.

4 Analyse par thématique d'intervention

A partir des objets statutaires, dans certains cas, nous pouvons clarifier la posture des créateurs de l'association. En effet, l'usage de mots ou d'expressions permettent, dans certains cas, d'isoler certaines informations, sans présager de la réalité des interventions ou de permettre de classer les actions réellement menées.

4.1 Notre méthodologie

Nous avons travaillé sur les mots-clés utilisés dans les objets statutaires déclarés. Dans un premier temps, nous avons isolé l'ensemble des « mots uniques » utilisés dans les objets déclarés pour les trois années étudiées. Puis nous avons conservé les 100 mots les plus utilisés¹¹ (cf. annexe)

Trois informations vont nous intéresser plus spécifiquement :

- le public ciblé par l'association
- ses thématiques d'intervention
- ses modalités d'intervention

Ainsi pour cette association par exemple, les mots-clés (en gras) nous permettent de qualifier l'association sur certains points :

- « venir en aide à la population de Dilly qui est un village situé au Mali et récolter des **dons** qui contribueront au développement de ce village notamment au niveau de **l'éducation** des **enfants** et de la **santé** ; il s'agit d'une association apolitique, multiculturelle, laïque et à but non lucratif. »

Le mot « enfants » renseigne sur le « public » / « la cible » de l'association ;

Les mots « éducation » et « santé » sur les centres d'intérêts ;

Le mot « dons » sur les modalités d'intervention envisagées.

¹¹ Attention : le nombre d'apparitions de chaque mot est parfois légèrement supérieur au nombre d'associations l'ayant utilisé car ce mot peut revenir à plusieurs reprises dans les trois ou quatre phrases de l'objet.

4.2 Les publics

Concernant les publics cibles, les mots utilisés sont :

			2016		2018		2019		Total	
Mots	Public	Verbe	Nb citations 2016	fréquence pour 100 déclaration	Nb citations 2018	fréquence pour 100 déclaration	Nb citations 2019	fréquence pour 100 déclaration	Nb citations sur 3 ans	fréquence pour 100 déclaration
enfants	1		51	16,09	88	18,49	106	24,04	245	19,85
membres	1		66	20,82	64	13,45	79	17,91	209	16,94
jeunes	1		39	12,30	80	16,81	81	18,37	200	16,21
village-s	1		58	18,30	50	10,50	72	16,33	180	14,59
femmes	1		21	6,62	41	8,61	58	13,15	120	9,72
populations	1		32	10,09	45	9,45	31	7,03	108	8,75
familles	1		25	7,89	38	7,98	30	6,80	93	7,54
communauté-s	1		30	9,46	31	6,51	31	7,03	92	7,46
scolaire	1		24	7,57	24	5,04	41	9,30	89	7,21
orphelins -nat	1		11	3,47	24	5,04	32	7,26	67	5,43
habitants	1		9	2,84	22	4,62	27	6,12	58	4,70
jeunesse	1		15	4,73	14	2,94	21	4,76	50	4,05
artistes	1		4	1,26	9	1,89	23	5,22	36	2,92

À partir de cette liste nous nous sommes intéressés aux mots-clés suivants pour mieux cerner les bénéficiaires envisagés :

- enfant, orphelinat, orphelin, scolaire
- femme, fille,
- jeunes, jeunesse
- handicap, malades, victimes, ...
- village, ressortissants

Sur les 1234 associations identifiées, 587 font état dans leur objet, d'une ou de plusieurs populations cibles (présence d'au moins un mot-clé). Ainsi, en nommant leur association ou en énonçant l'objet, 48% des membres fondateurs invoquent des bénéficiaires ou des publics visés, au moins pour une partie des actions envisagées. Dans les autres cas, seuls sont énoncés des finalités, des secteurs et/ou des actions envisagées.

Pour rappel, nous avons identifié parmi notre cohorte, 523 OSIM soit 42%.

On peut identifier plusieurs types de groupes cibles.

4.2.1 Les enfants

L'orientation vers les « enfants » est assez importante, autour de l'appui à la scolarisation ou à l'éducation et la protection (orphelinats...) : cela concerne 319 structures en 3 ans.

Le domaine de l'enfance et de la scolarisation concerne plus d'une association sur quatre qui se crée en Seine Saint Denis.

Mais il concerne moins spécifiquement les associations de migrants : les OSIM mentionnent moins souvent ce public ou se caractérisent moins en tant qu'OSIM lorsqu'elles

ciblent ces publics (à l'exception des projets « scolaires » où nous trouvons la même proportion d'OSIM qu'au plan global).

	2016	OSIM	2018	OSIM	2019	OSIM	Total		OSIM	
Total Assos	74	35	110	39	135	40	319		114	36%
enfant	46	20	81	25	93	30	220		75	34%
orphelin	10	4	23	7	27	6	60		17	28%
orphelinat	1	0	3	0	9	2	13		2	15%
scolaire	37	21	37	13	48	16	122		50	41%

On remarquera une augmentation de la volonté d'appuyer des « orphelinats » en 2019. Ce sont parfois des initiatives de migrants (non spécifiées ici) ou plus large comme le laisse supposer les zones d'intervention citées qui sont plutôt l'Afrique.

4.2.2 Les femmes / les filles

La présence du public « femmes »/ « filles », dans les publics envisagés est non négligeable : 10% des associations identifiées citent spécifiquement les femmes ou les filles¹².

	2016	OSIM	2018	OSIM	2019	OSIM	Total		OSIM	
Total Assos	22	13	45	22	58	23	125		58	46%
femmes	19	12	38	18	50	20	107		50	47%
filles	4	2	10	4	14	4	28		10	36%

Il englobe toutefois des réalités différentes :

- association de femmes d'une même communauté ici en SSD : « *entraide entre les femmes Africaines réinsertion, combattre la solitude et l'isolement, promouvoir la culture Africaine par la vente d'objet et des produits* »
- ou soutien à l'activité des femmes en Afrique notamment : « *accompagner les ressortissants du village de Kamane (Mali) à réaliser des projets qui visent au développement de leur village en menant des actions de sensibilisation et lutter pour une meilleure situation économique des femmes, la scolarisation des enfants et contre l'immigration dangereuse de la jeunesse* »

La réunion de femmes issues de l'immigration se constituant en association explique ainsi que plus d'OSIM que la moyenne globale (46% / 42%) mentionnent ce public.

4.2.3 Les jeunes, la jeunesse

Le public « jeunes » et « jeunesse » est aussi une cible pour 183 associations identifiées.

Ce public concerne 15% des 1234 associations identifiées.

¹² cela est plus fréquent que pour d'autres territoires étudiés par l'Agence du Monde Commun

	2016	OSIM	2018	OSIM	2019	OSIM	Total		OSIM	
Total Assos	42	24	67	28	74	32	183		84	46%
jeunes	31	20	58	15	60	28	149		63	42%
jeunesse	13	7	12	4	20	8	45		19	42%

Comme pour les femmes, cela concerne toutefois, soit un public cible, soit décrit les acteurs, les membres de l'association, notamment pour certains migrants. Pour exemple :

- « promouvoir l'intégralité et l'insertion des jeunes de Kita en France, favoriser le développement du sport et de la culture entre les jeunes de Kita en France et la jeunesse de la commune de Kita, prévenir l'immigration clandestine des jeunes de la commune de Kita »
- « accompagner les ressortissants du village de Kamane (Mali) à réaliser des projets qui visent au développement de leur village en menant des actions de sensibilisation et lutter pour une meilleure situation économique des femmes, la scolarisation des enfants et contre l'immigration dangereuse de la jeunesse »

4.2.4 Handicapés, malades, victimes, ...

Le public des personnes « handicapées » et des « malades » est une cible présentée pour 65 associations identifiées.

	2016	OSIM	2018	OSIM	2019	OSIM	Total		OSIM	
Total Assos	14	5	28	12	23	6	65		23	35%
handicap	8	2	12	5	12	3	32		10	31%
malade	2	1	9	5	5	1	16		7	44%
victime	4	2	10	3	7	2	21		7	33%

Les OSIM, comme pour le public « enfants/scolaires », mentionnent moins souvent ce public ou se caractérisent moins en tant qu'OSIM lorsqu'elles ciblent ces publics.

4.2.5 Le village – la population

Un public « général » est parfois énoncé : « la population » ou les « ressortissants ».

Ces associations correspondent essentiellement à des OSIM travaillant sur leur village et sur les ressortissants du village (volet entraide). En effet, les associations de migrants visent plus généralement le développement territorial d'une localité, d'un territoire. De sorte qu'elles se réfèrent à un implicite englobant : le village, la petite ville, le quartier.

4.3 Les modalités d'intervention envisagées

La création d'une association peut être une démarche qui est réalisée :

- par un petit cercle d'amis ou des connaissances, qui agissent ponctuellement et souhaitent, par une « formalisation » de l'action en officialisant la création de

l'association. Dans ce cas, les membres-fondateurs ont parfois peu d'expériences personnelles sur le sujet.

- soit pour développer une démarche nouvelle après un engagement initié au sein d'une autre structure: exemple d'associations de jeunes créées après un fonctionnement dans le cadre d'un club lycéens, une MJC, ... ; Dans ce cas, les membres-fondateurs peuvent avoir une première initiation aux concepts de la solidarité internationale.

L'étude de certains mots utilisés soit dans le titre de l'association soit pour formuler l'objet statutaire, peut renseigner sur les interventions et sur la « culture de solidarité internationale » des personnes engagées.

4.3.1 Les postures dans les interventions

Dans un premier temps, nous avons identifié les principaux verbes (notamment d'action) utilisés dans les objets statutaires. La liste obtenue est la suivante :

Mots	Verbe	Nb citations 2016	fréquence pour 100 déclaration	Nb citations 2018	fréquence pour 100 déclaration	Nb citations 2019	fréquence pour 100 déclaration	Nb citations sur 3 ans	fréquence pour 100 déclaration
promouvoir	v	109	34,38	161	33,82	133	30,16	403	32,66
favoriser	v	74	23,34	97	20,38	93	21,09	264	21,39
développer	v	46	14,51	77	16,18	68	15,42	191	15,48
aider	v	44	13,88	63	13,24	70	15,87	177	14,34
soutenir	v	26	8,20	57	11,97	50	11,34	133	10,78
créer	v	32	10,09	48	10,08	52	11,79	132	10,70
contribuer	v	36	11,36	48	10,08	44	9,98	128	10,37
participer	v	30	9,46	48	10,08	35	7,94	113	9,16
faire	v	25	7,89	39	8,19	42	9,52	106	8,59
apporter	v	20	6,31	44	9,24	24	5,44	88	7,13
mettre	v	24	7,57	38	7,98	25	5,67	87	7,05
accompagner	v	23	7,26	25	5,25	35	7,94	83	6,73
faciliter	v	21	6,62	26	5,46	24	5,44	71	5,75
permettre	v	13	4,10	31	6,51	24	5,44	68	5,51
améliorer	v	13	4,10	23	4,83	18	4,08	54	4,38
défendre	v	8	2,52	25	5,25	13	2,95	46	3,73

Ces verbes peuvent être réunis en plusieurs catégories :

- « promouvoir » est présent chaque année dans une association sur trois.
 - o cela renvoie essentiellement à la promotion de certaines cultures.
- l'intervention : améliorer, défendre, créer, développer, mettre, faire...
 - o ces postures concernent plus d'une association sur deux.
- l'accompagnement : contribuer, faciliter, accompagner, participer, favoriser, permettre
 - o cela représente 32,8% des citations ;
- l'aide, le don : aider, soutenir, apporter

- cela représente 18,9% des citations¹³ ;

Nous avons comparé l'usage de ces mots clés entre deux groupes : l'ensemble des associations et les OSIM (sachant que ces verbes sont présents dans les statuts de 926 créations dont 42% d'OSIM – la proportion globale).

Nous remarquons alors un usage différencié de certains verbes :

	2016	OSIM	2018	OSIM	2019	OSIM	Total		OSIM	
Total Assos	251	127	349	137	326	126	926		390	42%
contribuer	34	23	43	20	41	23	118		66	56%
aider	48	25	60	26	66	30	174		81	47%
apporter	23	9	45	21	26	13	94		43	46%
faciliter	20	12	24	8	20	9	64		29	45%
améliorer	17	8	24	11	22	9	63		28	44%
défendre	8	4	18	9	13	4	39		17	44%
créer	32	15	42	18	44	18	118		51	43%
promouvoir	95	48	130	52	119	47	344		147	43%
accompagner	24	15	29	12	35	10	88		37	42%
participer	30	18	41	13	32	12	103		43	42%
soutenir	23	14	51	17	49	19	123		50	41%
favoriser	70	32	92	33	84	28	246		93	38%
développer	45	25	70	20	63	21	178		66	37%
permettre	13	6	31	11	16	4	60		21	35%
mettre	35	16	64	21	45	13	144		50	35%
faire	26	5	40	15	43	14	109		34	31%

Ainsi, les verbes tels que « contribuer » « aider », apporter » sont plus fréquemment utilisés par les associations de migrants. Ils traduisent selon nous une posture plus ancrée dans « l'apport ».

4.3.2 Le don direct, l'apport.

Si les verbes faisant références à des apports et du don sont présents dans près de 18% des déclarations de créations, l'apport matériel ou financier, mentionné spécifiquement dans les statuts (reflétant les orientations premières des associations) l'est de manière assez limitée. Moins de 6% des associations font une référence directe à du matériel.

Les apports peuvent être en partie identifiés par des mots clés :

	2016	2018	2019	Total	sur 1234
Total Assos	21	22	29	72	6%
fournitures	5	6	4	15	1%
médicaments	2	2	2	6	0%
vêtement	6	6	10	22	2%
dons	8	6	12	26	2%
distribution	7	8	8	23	2%

Toutefois l'absence de mention ne signifie pas absence de don (voir partie II).

¹³ Ces 16 verbes sont mentionnés à 2065 reprises dans les statuts de 1234 créations des 3 années étudiées.

4.4 Les champs d'intervention

4.4.1 Le scolaire et l'éducation

À partir de l'identification des mots clés relatifs au champ de l'éducation (scolaires, enfants, éducation, éducatif, école), nous avons identifié 522 structures soit 42% du panel.

	2016	2018	2019	Total	sur 1234
Total Assos	131	189	202	522	42%
enfant	46	79	93	218	18%
scolaire	37	37	48	122	10%
scolarisation	11	7	9	27	2%
alphabétisation	12	14	7	33	3%
école	12	27	20	59	5%
bibliothèque	4	5	1	10	1%
instruction	2	0	0	2	<1%
livres	3	5	7	15	1%
Éducation, éducatif	75	120	117	312	25%

Le taux de présence est très élevé et fait de ce sujet le premier thème d'engagement des associations qui sont créées en Seine-Saint-Denis.

4.4.2 La santé

La santé est aussi très présente et représente 20% du panel.

	2016	2018	2019	Total
Total Assos	61	107	80	248
soins	9	29	23	61
santé	42	69	50	161
Médical, médicament	10	21	19	50
handicap	8	12	12	32

L'approche est souvent très générale (« améliorer la santé », ...). Quelques associations abordent cela plus sous l'angle du bénéficiaire (handicap).

4.4.3 Le sport

Le sport est cité par 12% des structures

	2016	2018	2019	Total	sur 1234
Sport	45	60	48	153	12%

Les projets associatifs concernent :

- le développement du sport à l'étranger : *“faciliter l'accès à la santé, l'éducation et aux activités sportives pour les plus démunis au Cameroun, entraide et solidarité, aide et accompagnement à l'intégration en France; valoriser la culture camerounaise”*.
- l'envoi de matériel sportif : *la collecte, l'acheminement et la distribution sur place de matériel scolaire et sportif dans les pays pratiquant le rugby ; l'organisation de manifestations sportives et culturelles ; la contribution à l'entraide des écoles de rugby de Livry-Gargan (France) et celle de Diégo-Suarez (Madagascar) ;*
- l'animation en France: *maintenir la culture, l'éducation, les langues et les sports paranthan ontrium communautaire dans paranthan sri lanka.*

5 Synthèse « Engagements »

L'étude des créations d'associations pour 2016, 2018 et 2019 montre une forte dynamique constante et régulière. Les taux de créations d'associations à vocation internationale se maintiennent, voire se développent (autour de 20 à 23% des créations d'associations 1901 par an) avec **une moyenne de création de 400 associations par an et donc environ 1500 à 2000 habitants du Département qui souhaitent, chaque année, structurer leur engagement solidaire par la création d'une association.**

5.1 Bilan géographique

En référence avec l'étude des diasporas présentes en Seine-Saint-Denis¹⁴ nous pouvons observer que les associations créées sont corrélées pour partie à l'immigration africaine : Mali, Comores, Congos, Cameroun, Sénégal.

Mais ces zones ne correspondent pas obligatoirement aux pays d'immigration les plus importants. Ainsi, notamment l'Europe mais surtout le Maghreb sont peu concernés au regard des populations en présence dans le Département.

Certaines diasporas, comme celles du Mali ou des Comores, apparaissent comme très créatrices d'associations mais peu de dynamiques plus globales et coordonnées semblent exister. Chaque village ou groupe de personnes d'un quartier souhaitent créer son association plutôt que de rejoindre des dynamiques existantes.

Les données, révélées par l'étude menée, interrogent l'information disponible et les dynamiques à l'œuvre qui facilitent ou limitent le regroupement des envies d'agir et/ou de reconnaissance. Cette forte activité de créations limite, par un effet d'éparpillement, les capacités à agir.

5.2 Bilan thématique

La première des constatations de cette étude au regard des précédentes études réalisées par l'Observatoire, est l'absence d'évolutions particulières dans le choix d'intervention des populations :

¹⁴ *Les populations immigrées en Seine-Saint-Denis*, Décryptage(s), Observatoire départemental de la Seine-Saint-Denis, n°7, Décembre 2019. URL : https://ressources.seinesaintdenis.fr/IMG/pdf/decryptage_s_v7.pdf. Étude réalisée sur la base des données INSEE 2016 : <https://ressources.seinesaintdenis.fr/Etude-sur-la-population-immigree-en-Seine-Saint-Denis>

- Concernant les thématiques d'intervention: l'éducation et la santé sont fortement présentes (plus que les années précédentes). Les autres thèmes sont peu modifiés en proportion.
- en termes de posture et d'interventions envisagées : le « don » - l'aide représente 19% des acteurs dont 5 à 6% de créations d'associations qui mentionnent concrètement un don particulier (proportion stable au regard des dernières années). Et la posture « interventionniste » (50% des associations créées) semble plus forte que celle d'appui et d'accompagnant (31%) .

5.3 Un engagement continu sur l'international

5.3.1 Résultats de l'observation de la solidarité internationale en Seine Saint Denis

Concernant les volumes d'associations locales de solidarité internationale (ALSI) créées chaque année, la répartition est la suivante :

année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
ASI créées	247	253	289	284	272	327	302	317	279	476	441
Associations créées	1339	1256	1243	1316	1396	1461	1332	1402	1400	1874	1921
%	18%	20%	23%	22%	19%	22%	22.7%	23%	20%	25%	23%

Le nombre annuel de créations est stable depuis 10 ans, entre 250 et 400 créations annuelles.

Le % des créations associatives renvoyant à l'international est stable aussi autour de 20 à 22%

En 2018 et 2019 une augmentation de la création d'associations 1901 est constatée.

On note que l'augmentation des « associations internationales » suit cette progression, voir l'accentue.

Avec 10,1 créations d'associations pour 100 000 habitants, le Département reste en deçà de la moyenne nationale (10,8 créations pour 100 000 habitants) de manière globale. Toutefois, d'après Recherches et Solidarités (R&S), si l'on observe d'un point de vue sectoriel : *« Dans le département, les créations sont proportionnellement plus nombreuses qu'au plan national, dans le secteur social, les amicales et l'économie. »*

5.3.2 Les projections concernant l'existant

Selon le rapport du réseau d'experts « Recherches et Solidarités (R&S) » - l'Essentiel de la vie associative en Seine Saint Denis¹⁵ - « **les associations 1901 sont entre 21000 et 23000**, de toutes tailles, actives dans tous les domaines de la société : l'éducation, la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs...

En appliquant un ratio de 20% au nombre d'associations existantes, proposé par R&S, une première estimation indique près de 4000 associations de solidarité internationale en SSD.

¹⁵https://recherches-solidarites.org/wp-content/uploads/2018/11/essentiel-vie-asso_93.pdf

Toutefois, il nous semble qu'il y ait beaucoup d'opportunisme et de recherche de reconnaissance dans les créations qui ne sont donc pas pérennes et nous estimons donc entre 2000 et 4000, le nombre d'ASI en activité.¹⁶

Par ailleurs, R&S poursuit : *« Ces milliers d'associations sont animées par des bénévoles dont le nombre peut être estimé entre 200.000 et 210.000. Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et sont présents au moins une fois par semaine. Ils sont estimés aujourd'hui entre 84.000 et 93.000 ».*

Diverses études (ACDC, Lianes Coopération, VLM, ...) montrent que le nombre de bénévoles animant les associations est très variable : de 2 à 3 dans certaines microstructures à plusieurs centaines de cotisants pour des associations de migrants bien organisées. **Avec une moyenne de 8 à 10 personnes¹⁷ concernées par les ASI, on peut estimer le nombre de citoyens engagés entre 20 000 et 50 000 personnes en SSD.**

Toutefois, ces structures s'appuient rarement sur plus de 2 à 3 bénévoles « engagés » notamment dans la construction des projets et la rédaction de dossiers soit 4000 personnes engagées très régulièrement dans ces associations.

Les éléments budgétaires collectés par différentes enquêtes mais aussi au contact de ces microstructures montrent que ces engagements sont souvent très limités en termes financiers. Au-delà des possibilités de captation des dons des structures de migrants (notamment les Comoriens qui peuvent récolter en une manifestation du samedi près de 30 000 €¹⁸ ou des organisations maliennes s'appuyant sur des structures anciennes), la majorité des associations concernées mobilisent très peu de fonds.

Ainsi, les « budgets » associatifs sont souvent de moins 3000 € mais, ajoutant les frais engagés par les bénévoles (déplacements, etc...), on peut valoriser l'ensemble à une moyenne de 3 à 5000 €¹⁹ soit un budget « solidarité internationale » du territoire de 6 à 10 000 000€.

¹⁶ Le contact direct avec ce public reste très difficile du fait de son isolement. Une enquête avec un master sociologie de Paris 8 ou une autre université de la SSD pourrait sans doute renseigner et approfondir cette hypothèse

¹⁷ Cette estimation vient de plusieurs études réalisées soit par des Réseaux Régionaux Multi- Acteurs (Nord-Pas-de-Calais) ou par l'Agence COOP DEC conseil dans le cadre de différentes études, il y a quelques années, qui proposent une moyenne de 6 à 8 , porté ici à 8 à 10 du fait des fédérations de migrants assez nombreuses. Un travail de collecte de données lors des formations a été engagé mais non finalisé.

¹⁸ Note de synthèse – *L'implication des migrants Comoriens dans le développement de leur pays d'origine*. Programme Franco-Comoriens de Codéveloppement, Ministère de l'Intérieur. 2013

¹⁹ L'Agence du Monde Commun a réalisé plusieurs enquêtes ces dernières années par questionnaires, notamment pour les Pays de la Loire ou les Hauts-de-Seine proposant ces données pour une base de plusieurs centaines de réponses.

Cette fourchette est corroborée par une question posée systématiquement en formation à Via le Monde (mais le public est alors réduit et spécifique).

PARTIE II

Les associations en lien avec le Service International - Via le Monde

1 Méthodologie de questionnement

Un questionnaire a été élaboré par l'Agence du Monde Commun et revu par l'équipe des chargés de mission du service international - Via le Monde. Ce questionnaire vise à mieux cerner les capacités et les modalités de positionnement des associations en lien avec le service international - Via le Monde.

*Pour l'analyse, nous avons, pour certaines questions, mis en perspective les résultats avec l'étude de 2017 précédemment réalisée par Via le Monde : « Étude des acteurs associatifs et des pratiques de la solidarité internationale en Seine-Saint-Denis »²⁰ menée par questionnaire web et par des entretiens téléphoniques.
Notre enquête 2020 n'a pas eu recours aux entretiens téléphoniques.*

1.1 Le questionnaire

Le questionnaire envoyé²¹ n'est pas un questionnaire d'identification mais un questionnaire qui a pour but d'analyser, dans leur globalité, les acteurs suivis ou accompagnés par le service international - Via le Monde.

Ainsi, le questionnement se répartit en plusieurs familles de questions :

- des informations générales sur l'association ;
- l'organisation de l'association et les adhérents/bénévoles ;
- des informations financières ;
- les projets et activités à l'étranger et en France.

1.2 La diffusion

1.2.1 Le fichier de diffusion

Le fichier de base pour l'envoi des questionnaires est constitué de la base de données des contacts du service international - Via le Monde, c'est-à-dire de l'ensemble des structures qui ont eu au moins un contact avec Via le Monde (rendez-vous méthodologique, formation, dépôt de dossier de financement, participation à des animations de VLM, ...).

Ce fichier est établi par le secrétariat du service international - Via le Monde à partir des fiches contacts remontées par les chargés de mission.

Le questionnaire a ainsi été diffusé par courriel à 1390 contacts pour environ 750 structures.

²⁰ <https://ressources.seinesaintdenis.fr/Etude-sur-les-acteurs-de-la-Solidarite-Internationale>

²¹ Questionnaire complet en annexe.

1.2.2 La diffusion

Le service international - Via le monde a envoyé plusieurs courriels à cette liste.

Une information a été envoyée au réseau des contacts dans certaines villes et intercommunalités de la Seine-Saint-Denis (via les services relations internationales et/ou vie associative) pour un appui à cette diffusion.

Lors de l'étude de 2017, les chargés de mission de Via le Monde avaient questionné directement par téléphone les structures en plus de l'envoi du questionnaire (3/4 des réponses avaient été saisies par VLM) ce qui avait induit un possible biais : « il est probable qu'il existe une surreprésentation des structures ayant au moins un membre permanent, salarié, en raison de leur meilleure disponibilité pour remplir le questionnaire seul, ou lors de l'appel émis par un agent de Via le monde. »

En 2020, les chargé-e-s de mission du service international – Via le Monde ont été mobilisés pour relancer certains de leurs contacts, notamment les structures accompagnées et financées dans le cadre de projets avec le Service international - Via le Monde mais sans réaliser d'entretiens. Toutefois cette relance spécifique induit une sur-représentation dans l'échantillon avec de nombreuses associations soutenues par l'Appel à Agir²² qui ont répondu à la fin de la période de collecte, suite à la relance reçue.

1.2.3 La période de collecte.

Le questionnaire a été diffusé le vendredi 16 octobre 2020. Le fichier des réponses a été bloqué à partir du dimanche 22 novembre à 12h soit après 6 semaines.

1.3 Les retours

1.3.1 Les réponses de SSD

135 formulaires ont été renseignés.

Toutefois :

- plusieurs personnes ont renseigné deux questionnaires ;
- pour 3 associations, nous avons deux personnes différentes qui ont renseigné un questionnaire.

Au total nous avons des **données pour 122 associations** dont 7 ont un siège social hors SSD mais qui ont été incluses car elles interviennent ou ont des bénévoles en Seine-Saint-Denis.

²² <https://inseinesaintdenis.fr/appel-a-agir-in-seine-saint-denis-2021-cest-parti>

Le taux de retour est de 16,3% (122 réponses sur 750 structures - 1390 envois). C'est un taux de réponse qui correspond à un questionnement d'un groupe d'acteurs sans relation directe avec la structure d'origine du questionnement.

En comparaison avec l'étude de 2017, le taux de retour s'est toutefois amélioré. En effet, l'étude de 2017 s'appuie sur 140 questionnaires dont « au moins les ¾ ont été indirectement remplis, c'est-à-dire par un agent ayant été en charge d'appeler les structures identifiées. Les autres questionnaires ont été remplis directement par les associations. ». Toutefois, en 2017, seul 572 contacts avaient reçu le courriel et sans relance par mél.

Cela correspond au volume des acteurs touchés par le service International - Via le Monde au regard de la population associative présente sur le territoire.

Par un appui direct, essentiellement en présentiel (formations, appuis), à haute valeur ajoutée, et par un appel à projets qui concerne 120 associations sur les 2 000 à 4 000 associations d'ASI en activité sur le département, le service International - Via le Monde réussit à entretenir des liens forts qu'avec une faible partie du tissu local. À noter que la solidarité internationale peut être un axe porté par tout type d'association parmi les 23 000 associations présentes sur le département.

1.3.2 Les villes d'où proviennent les réponses

Concernant les villes où les associations ont leur siège social, on notera un nombre de retours importants pour quatre villes (Montreuil, Aubervilliers, Saint Denis et Tremblay-en-France).

A noter que Tremblay-en-France est une commune où la création d'ASI est plutôt limitée normalement.

Villes	Nb réponses	% total		Villes	Nb ponses	% total
Montreuil	14	12%		Montfermeil	3	3%
Aubervilliers	13	11%		Saint-Ouen	3	3%
Saint-Denis	11	10%		Pantin	3	3%
Tremblay-en-France	10	9%		Épinay-sur-Seine	3	3%
Noisy-le-Grand	6	5%		Stains	2	2%
Aulnay-sous-Bois	5	4%		Villemomble	2	2%
Bobigny	4	3%		Sevran	2	2%
La Courneuve	4	3%		Drancy	2	2%
Bondy	4	3%		Rosny-sous-Bois	1	1%
Bagnolet	4	3%		Noisy-le-Sec	1	1%
Villepinte	4	3%		Le Pré-Saint-Gervais	1	1%
Le Blanc-Mesnil	3	3%		Neuilly-sur-Marne	1	1%
Livry-Gargan	3	3%		Le Bourget	1	1%
Romainville	3	3%		Pierrefitte-sur-Seine	1	1%
				Coubron	1	1%

1.4 Limites

Il importe de souligner que cette étude s'est adressée aux associations de solidarité internationale ayant eu un contact ancien ou récent avec Via le Monde. Elle n'est donc pas représentative de l'ensemble des associations actives en Seine-Saint-Denis dont nous rappelons qu'elles seraient au nombre de 2 000 à 4 000.

Autre limite, la proportion importante d'OSIM parmi les acteurs (voir partie I de l'étude) et, de ce fait de migrants dont certains maîtrisent mal la langue française, parmi les responsables d'associations, entraîne d'une part un déficit de réponses pour certains groupes (notamment des associations créées par des migrants ne maîtrisant pas le français à l'écrit) et des difficultés d'interprétation de certaines réponses à ce questionnaire.

On s'attardera donc plutôt sur des grandes masses que sur les chiffres exacts fournis.

Enfin, comme en 2017 :

« Si l'ambition de Via le monde était de mieux connaître les pratiques de son public cible, ce sont des porteurs de projets impliqués dans ces associations qui ont été interrogés. Se pose donc la question de la généralisation de leurs propos à l'ensemble des membres de l'association. »

2 Données

Considérant les limites exposées ci-dessus, le service international - Via le Monde ne saurait tirer des conclusions et généralités abusives. Si les 122 questionnaires ne permettent pas de dresser un portrait exact et précis du milieu intéressé par la coopération internationale en SSD, l'étude des réponses met en lumière toutefois certaines pratiques et spécificités qui permettront au service international - Via le Monde de mieux appréhender certains des besoins d'accompagnement du tissu associatif départemental.

2.1 Caractéristiques des associations ayant répondu

2.1.1 Années de création

Les réponses pour l'année de création se répartissent ainsi (117 réponses) :

Années de création	Nb	
De 1923 à 1979	6	5%
de 1980 à 1989	8	7%
de 1990 à 1999	16	14%
de 2000 à 2004	13	11%
de 2005 à 2009	25	21%
de 2010 à 2014	13	11%
de 2015 à 2019	36	31%
2020	2	2%

La moyenne d'âge des associations ayant répondu est de 15,25 années.

En 2017, la cohorte de réponses était composée d'associations ayant en moyenne 15 années d'existence, similaire à l'étude de 2020.

23,8 % des associations ayant répondues ont été créées dans les cinq dernières années. Ces 36 réponses représentent moins de 3% des associations créées ces cinq dernières années. **Trois associations sur quatre ayant répondu ont plus de cinq années d'existence.**

2.1.2 Les pays d'intervention

Nous pouvons établir 3 types d'associations, en fonction des zones d'intervention :

- les associations qui déclarent intervenir exclusivement en France : cela représente 13 associations (associations culturelles ou associations d'entraide en France). Toutefois dans les questionnements suivants, 5 des 13 structures déclarent des envois de dons (Médicaments, vêtements...) vers l'étranger.

- les associations qui déclarent intervenir dans un ou deux pays représentent 90 structures soit la grande majorité des associations participantes.
- les associations qui déclarent intervenir dans plusieurs pays : c'est le cas d'associations de taille importante ou d'associations engagées sur des séjours à l'étranger qui modifient leur destination chaque année.

Les associations ayant répondu interviennent dans **plus d'une quarantaine de pays** (voir liste en annexe). Les principaux pays d'intervention cités sont :

Afrique Subsaharienne	
Mali	20
Sénégal	18
RDC	11
Cameroun	8
Burkina Faso	6
Comores	5
Madagascar	5
Bénin	3
Côte d'Ivoire	3
Éthiopie	3
Mauritanie	3
Togo	3
Afrique du sud	2
Guinée	2
Tchad	2

Maghreb / Méditerranée	
Maroc	8
Algérie	3
Maghreb	2
Palestine	2

Amériques	
Haïti	6
Colombie	2

Asie	
Vietnam	2

Europe	
France	21

Cette diversité d'approches et d'engagement doit être prise en compte dans les analyses des réponses au questionnaire.

On peut comparer les zones d'interventions des associations ayant répondu aux zones d'intervention pour les créations d'associations :

	Nb de Réponses	Nb de Créations entre 2016 et 2019
Mali	20	155
Sénégal	18	73
RDC	11	68
Cameroun	8	35
Maroc	8	31
Burkina Faso	6	8
Haïti	6	24
Comores	5	41
Madagascar	5	6
Bénin	3	7
Côte d'Ivoire	3	40
Algérie	3	37

Si les associations qui interviennent sur le Mali sont majoritaires, leur proportion dans les réponses reçues n'est aucunement corrélée à leur présence sur le territoire départemental. En proportion, il y a eu moins de réponses au questionnaire que le nombre de créations laissait entrevoir.

De la même manière, les associations des Comores, mais aussi et surtout les associations en lien avec la Côte d'Ivoire et Haïti apparaissent sous représentées dans les réponses reçues.

2.1.3 Orientation générale de l'association

En 2017, ce sont les chargés de mission du service international – Via le monde, qui avaient classé en fonction des informations reçues, les associations en fonction de différentes catégories aboutissant à une répartition entre :

- 45% d'associations de solidarité internationale (menant principalement des opérations à l'étranger),
- 33% d'OSIM (associations impliquées dans le développement des territoires d'origine)
- 7% d'associations culturelles
- 15% d'autres (notamment associations d'Éducation à la citoyenneté mondiale, associations d'ESS, ...)

En 2020, nous avons sollicité les associations pour qu'elles définissent elles-mêmes leur appartenance à ces catégories.

A la question : *Votre association est-elle ?*

- une OSIM (organisation de solidarité internationale issue des migrations)
- une association de solidarité internationale (et pas une OSIM)
- une association locale qui agit ponctuellement à l'international
- autres

108 associations se retrouvent dans l'une des propositions :

une association de solidarité internationale (et pas une OSIM)	29	27%
une OSIM (organisation de solidarité internationale issue des migrations)	31	29%
une association locale qui agit ponctuellement à l'international	48	44%

Ainsi, par rapport au questionnement de 2017, si la proportion d'OSIM reste similaire, celle de la proposition des ASI et des autres associations s'inverse.

Toutefois, il faut bien appréhender la différence entre une catégorisation par l'externe (les chargés de mission) où le « sentiment d'appartenance » à une catégorie qui est parfois mal maîtrisée par les acteurs eux-mêmes.

Ainsi, par exemple, certaines associations ont fourni deux réponses (deux membres différents). Leur analyse montre la difficulté de l'interprétation des réponses des acteurs : ces deux personnes ayant rempli chacune le questionnaire, indiquent parfois deux réponses différentes à cette question.

14 autres associations précisent leur positionnement (autre que les trois catégories proposées). On retrouve notamment ;

- une « association locale agissant auprès des immigrés »
- « Nous sommes une association locale, concerne seulement que les personnes vivant en France. »
- « une association composée de « mamans » issues des migrations qui font des actions de solidarité sur le territoire de Noisy le grand »
- « une association de lycéens acteurs de projets internationaux »
- « Une association de solidarité internationale et locale ».
- « une association locale qui agit ponctuellement à l'international » ou « Une association locale qui peut agir ponctuellement à l'international »
- « une association nationale à portée internationale »

On notera la forte proportion d'associations se déclarant « association locale qui agit à l'international ». Cela peut recouvrir deux champs :

- des associations restreintes à la commune qui agit uniquement à l'international mais ne se reconnaît pas dans la dénomination « association de solidarité internationale ». On notera notamment plusieurs associations de la migration pour qui le volet « entraide » en France, sur le quartier ou le département, est important.

L'interprétation « locale » est aussi à corréler avec l'absence de permanents ou de bénévoles intervenant à l'étranger (l'action est alors limitée à l'envoi de dons ou de sommes d'argent).

- des associations qui agissent à la fois localement et à l'étranger.

L'absence de questionnement direct (comme en 2017) avec les associations ne permet pas d'approfondir ce point et de recadrer des « erreurs » de positionnement qui apparaissent au regard des questions suivantes du questionnaire.

Le taux d'OSIM parmi les associations questionnées reste toutefois en deçà des données qui ressortent de l'étude des créations d'associations à vocation internationale en Seine Saint Denis. En effet, dans un département où la population immigrée est de 30% ²³et où, sur les créations d'associations à vocation internationale, il est possible d'identifier plus de 42% d'OSIM (taux qui reste en deçà de la réalité – voir Partie 1 de l'étude), la part des OSIM semble sous-représentée dans notre cohorte d'associations ayant répondu à l'enquête.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées :

- le rapport à l'écrit et au questionnement Web peut-être plus difficile que pour les autres associations ;
- associations moins concernées par rapport à un accompagnement sur la recherche de financement ;
- moins de disponibilité d'esprit dans la période tendue de la pandémie (perte d'emploi, difficultés à vivre dans les foyers, ...) ;
- ...

2.1.4 Liens avec des réseaux et d'autres associations

De nombreux « réseaux » associatifs ont été constitués ces dernières années dans l'idée de pallier au morcellement des forces et de promouvoir un partage d'expériences, une mutualisation voire une capacité de plaider de certains groupes. Ces regroupements peuvent prendre la forme de « fédérations, confédérations, unions, coordinations, ... »

Nous avons posé la question : *Votre association est-elle membre d'un réseau ou d'une fédération ?*

Si oui, lequel / lesquels ?

Non	70	57%
Oui	52	43%

Majoritairement, les associations ne sont pas inscrites dans un réseau.

Deux associations sur cinq déclarent participer ou être membre d'un réseau ou d'un collectif :

- collectif d'associations de migrants comme les CASIM (7), le Haut Conseil des Maliens de France (5) ou la PFAC -Plateforme française des associations comoriennes (2) ;
- 2 associations sont membres de Coordination Sud ;

²³ Les populations immigrées en Seine-Saint-Denis, Décryptage(s), Observatoire départemental de la Seine-Saint-Denis, n°7, Décembre 2019.

URL : https://ressources.seinesaintdenis.fr/IMG/pdf/decryptage_s_v7.pdf

- 3 se déclarent appartenir à la FOL 93.

Les réponses sont proportionnellement inverses à celles de l'étude de 2017.

Cela peut s'expliquer par le biais reconnu en 2017 d'avoir contacté des associations « importantes » avec des salariés, qui sont plus souvent engagées dans ces dynamiques de réseau.

Mais les réseaux cités sont divers (voir liste en Annexes).

La diversité des réseaux cités rejoint celle de l'étude de 2017, avec des réseaux liés à des communautés, des pays (Mali, Comores, ...), le statut d'OSIM (COSIM, FORIM, ...), ou à des réseaux plus professionnels comme Coordination Sud.

Elle instruit le service international - Via le monde sur l'extrême hétérogénéité du milieu en SSD.

Cette question renseigne aussi sur le fait que Via le Monde est peu implanté auprès des grandes ONG présentes sur le territoire (en dehors de liens historiques avec le GRDR et Habitat-Cité) – notamment les ONG hébergées au sein de l'espace MUNDO-M à Montreuil.

Par ailleurs, à la question « Avez-vous déjà fait appel à d'autres associations ou acteurs pour participer ou vous appuyer dans vos projets de solidarité internationale ? Si oui, lesquels et à quelle occasion ? », une majorité d'associations répond par l'affirmative :

Non	36	30%
Oui	82	67%
NSPP	4	
Total général	122	

Les structures partenaires citées sont :

- des associations locales ;
- des réseaux ;
- les structures institutionnelles comme le service international – Via le Monde ou les mairies ;
- des associations locales dans les pays d'interventions.

Les partenariats avec des associations de Seine-Saint-Denis (au-delà des réseaux) sont très limités.

Les résultats à cette question sont cohérents avec l'étude de 2017 et montrent à nouveau que « bien que les associations interrogées connaissent et donc intègrent faiblement les réseaux, elles entretiennent pour une majorité de celles ayant répondu des relations avec d'autres structures. L'hypothèse d'une difficulté ou d'une absence de volonté à collaborer avec d'autres est donc invalidée ».

Comme en 2017 (et la situation semble s'être compliquée), il faut retenir que seule une part limitée des associations connaît des réseaux mais que les acteurs associatifs restent ouverts à des collaborations. Ce constat doit amener à réfléchir sur l'accessibilité des associations aux structures de coopération inter-associatives ainsi que sur les motivations à y adhérer. Il doit aussi permettre au service international - Via le Monde d'approfondir sa réflexion dans les moyens qui sont déployés pour augmenter les collaborations inter-associatives sans obligatoirement se limiter à l'inscription dans les grandes fédérations ou réseaux qui restent, semble-il, trop éloignés des besoins des acteurs du département.

2.2 Les moyens de ces associations

2.2.1 Des budgets modestes

Nous avons questionné les associations sur leurs ressources :

- *Quel a été votre budget 2019 ?*
- *Quel est votre budget prévisionnel pour 2020 ?*
- *Quelle part représente l'action internationale dans votre budget ?*
- *Quelle part de votre budget représentent les fonds et dons fournis par vos adhérents ?*

La dispersion des réponses est reprise dans ce tableau :

Moins de 1000 €	8
de 1000 à 4000 €	18
de 4000 à 10000 €	16
De 10 000 à 20 000€	15
de 20 000 à 50000 €	17
De 50 000 à 250 000 €	10
Plus de 250 000 €	6

Nous retrouvons alors trois types d'associations :

- des associations installées : **53,3%** des réponses soit 48 associations déclarent un budget 2019 supérieur à 10 000€.
- des associations modestes : **46,7%** des réponses soit 42 associations déclarent un budget 2019 inférieur à 10 000€

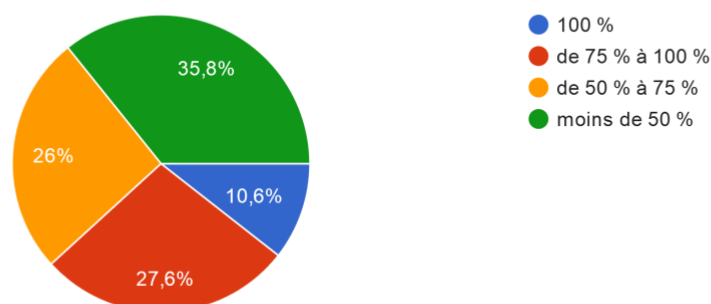
- 32 associations (soit ¼ du panel) ne répondent pas à ces questions ou n'ont pas une activité suffisamment structurée pour présenter ces informations :
 - « *pas de budget, je le fais avec le peu que je trouve avec l'aide de Dieu depuis et les partenaires qui sont au Bénin parce qu'ils ont trouvé cette initiative bonne que cela pourra même changer la mentalité des enfants difficiles à découvrir d'autres mondes et pourra les changer de mentalité...* ».

On remarque ici que « l'association » apparaît plus comme une initiative personnelle que comme une démarche collective.

Cette répartition conforte les données récoltées en 2017 : une grande masse des associations à vocation internationale de SSD ont des budgets très modiques qui ne permettent pas d'entrer dans une démarche d'appel à projets et de demande de subvention

Quelle part représente l'action internationale dans votre budget ?

122 réponses



Près de trois associations sur quatre déclarent que les versements des bénévoles sont limités et représentent moins de 50% du budget (voir analyse sur les ressources dans les § suivants).

2.2.2 Les bénévoles / adhérents

Selon France Bénévolat, l'adhésion est définie par un cadre juridique alors que le bénévolat possède une définition libre de tout statut. Le bénévole est celui qui donne de son temps sans y être contraint et sans rémunération²⁴.

²⁴ Zoé de Melo, *Adhérents et bénévoles : proximités et différences. Conditions d'implication respectives*, sous la direction de Dominique Thierry, Commission Inter Associative de France Bénévolat, Décembre 2012. URL :

Concernant la déclaration du nombre d'adhérents, 112 réponses ont été fournies qui se répartissent de la manière suivante :

		% des réponses
De 2 à 10	18	16%
de 11 à 30	33	29%
de 31 à 60	28	25%
de 61 à 100	14	13%
de 100 à 200	11	10%
Plus de 200	8	7%
NSPP	10	

45% des associations qui ont répondu ont moins de 30 bénévoles.

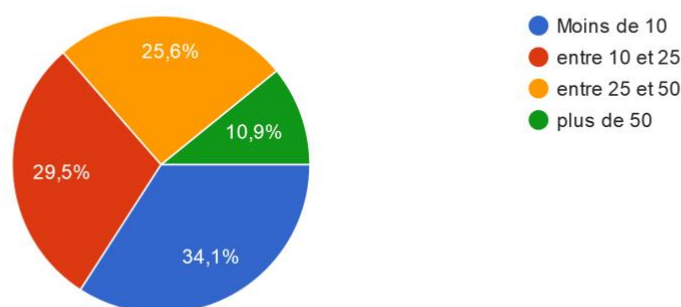
70% ont moins de 60 bénévoles.

Comme lors de l'étude de 2017, plus de 80% des associations déclarent 10 adhérents ou plus (la proportion est toutefois plus importante en 2020 – 84% contre 81%)

Comme en 2017, les très petites associations semblent peu représentées parmi l'échantillon qui a répondu.

Parmi vos membres, combien ont moins de 30 ans :

122 réponses



La proportion déclarée de jeunes engagés au sein d'associations est à souligner, notamment au vu du nombre moyen d'adhérents/ bénévoles au sein des associations de SI.

<https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/uploads/documents/a72f122725ce02d393e60453af939f7253b4d09e.pdf>

2.2.3 Les permanents

Concernant les permanents en France, après correction (beaucoup d'associations déclarent à cette question le nombre de bénévoles ayant un emploi et non le nombre d'employés de l'association) :

- 83% des associations ayant répondu déclarent ne pas avoir de salarié travaillant pour l'association.
- 20 structures déclarent au moins un salarié ou permanent : 17% des associations affirment avoir au moins un salarié ou un apprenti. Cette proportion nous apparaît très importante au regard de la masse des associations engagées dans la SI en Seine Saint Denis. Elle caractérise plutôt les associations les plus en lien avec Via le Monde.

Nombre de salariés en France	Nombre d'associations
0	101
1	2
2	2
3	5
4	2
5	2
7	1
11	1
28	1
88	1
1 (contrat d'apprentissage arrivé à son terme en octobre 2020)	1
3 dont 2 apprenties	1
9 intermittents du spectacle (équivalent 2 EPT)	1
Total général	121

En 2017, 75% des organisations répondant avait au maximum un membre salarié. Cette proportion est de 85% en 2020.

Les structures qui entretiennent un lien avec Via le Monde sont donc peu « professionnalisées ». Cela renvoie non pas aux capacités techniques mais aux capacités notamment à produire des données, des formulaires, des dossiers et à la disponibilité des publics. Cela doit donc être central dans le mode d'organisation de Via le Monde dans ses dispositifs d'appui et d'accompagnement.

2.2.4 Les modalités d'organisation

La construction d'une activité, d'un événement ou la réalisation d'un projet demande une capacité à travailler collectivement au sein de l'association. Nous avons sollicité les acteurs pour savoir quelle est leur organisation.

A la question concernant le nombre de réunions pour l'association, les rencontres apparaissent peu fréquentes.

Votre association se réunit ? :

une fois par an	24	20%
deux à cinq fois par an	51	42%
chaque mois	44	36%
chaque semaine	3	2%

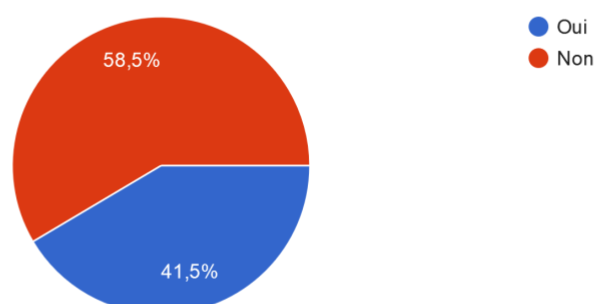
Par « réunion », les associations ont pu comprendre différents points : la réunion de l'ensemble des bénévoles (convivialité – avec la « grande fête annuelle » -) ou les permanences que réalisent certaines de manière hebdomadaire, voir quotidienne, notamment dans le cadre de missions en SSD.

2.2.5 Un local

Paradoxalement, de nombreuses associations, au regard de ces réunions, déclarent avoir accès à un local :

Votre association a-t-elle un local ?

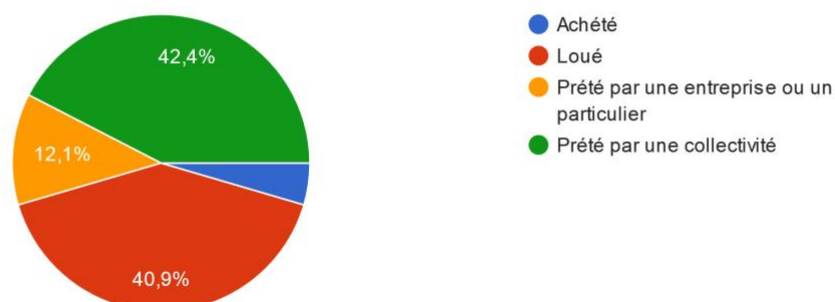
135 réponses



Celui-ci est principalement prêté par leur municipalité :

Si vous avez un local, est-il ?

66 réponses



2.3 Les financements sur programme

Nous avons sollicité les associations pour mieux connaître les financements sur programme auxquels elles ont accès.

2.3.1 Les financements de collectivités

La première question porte sur les financements de collectivités :

- « Avez-vous sollicité des collectivités pour un financement de vos projets à l'international ? »

	Total	
Non	65	55%
Oui	54	45%
Total général	119	

Parmi les collectivités citées :

- la Région Ile de France (9) ;
- les Départements de Seine Saint Denis (13) et du Val de Marne (2), Paris (4) ;
- des communes de Seine-Saint-Denis : Aubervilliers (2), Bobigny, Drancy, Choisy, Noisy le Grand, Montreuil (8), Bagnole, Saint-Denis, Sevrans, la Courneuve, Tremblay en France (4) ;
- Des communes hors de la Seine-Saint-Denis : Gentilly, Marseille , Cergy , Jouy en Josas.

A noter que dix structures annonçant dans une autre question avoir été financées par l'Appel à Agir du Département, répondent « non » à cette question !

Par ailleurs, à une autre question « Avez-vous reçu un soutien de collectivités locales françaises pour la mise en œuvre de vos projets ces trois dernières années ? » les réponses diffèrent légèrement :

	Nombre
Non	59
Oui	60
(vide)	
Total général	119

Sur les appels à projets accessibles, nous avons sollicité les associations par la question suivante :

« Votre association a-t-elle connaissance, sollicité ou été financée par les dispositifs suivants. »

Appel à Agir du département 93 :

	Nombre
Financement reçu	35
Je connais mais non sollicité	31
Je ne connais pas	38
Sollicité mais ne nous a pas financé	11
Total général	115

Sur les 35 déclarant avoir sollicité ou été financées par l'Appel à Agir, seules 2 citent ce programme dans leurs réponses à la première question. Cela soulève la question de la perception par le public associatif de Via le Monde comme étant un service d'une collectivité territoriale.

Pra-OSIM / FORIM			Dotations Nord Sud / AMP – Guilde	
Réponses	Nombre		Réponses	Nombre
<i>Financement reçu</i>	16		<i>Financement reçu</i>	5
<i>Je connais mais non sollicité</i>	37		<i>Je connais mais non sollicité</i>	22
<i>Je ne connais pas</i>	50		<i>Je ne connais pas</i>	71
<i>Sollicité mais ne nous a pas financé</i>	6		<i>Sollicité mais ne nous a pas financé</i>	9
Total général	109		Total général	107
FONJEP / VVV SI			PAISD, P2MD	
Réponses	Nombre		Réponses	Nombre
<i>Financement reçu</i>	4		<i>Financement reçu</i>	4
<i>Je connais mais non sollicité</i>	36		<i>Je connais mais non sollicité</i>	18
<i>Je ne connais pas</i>	60		<i>Je ne connais pas</i>	83
<i>Sollicité mais ne nous a pas financé</i>	1		<i>Sollicité mais ne nous a pas financé</i>	
Total général	101		Total général	105

Le financement du Département est le plus connu ce qui semble naturel du fait notamment des relances effectuées par les chargés de mission du Service International – Via le Monde vis-à-vis des structures soutenues.

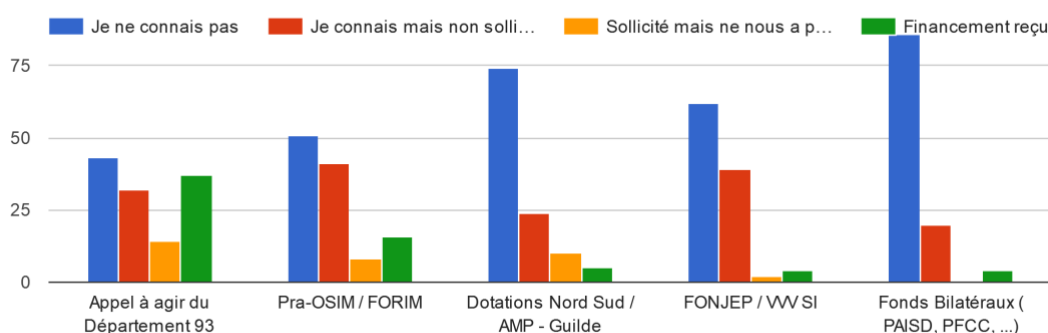
Un tiers des associations ayant répondu, déclarent ne pas connaître l'Appel à Agir.

Comme en 2017, « le Département de la Seine Saint Denis est le premier bailleur cité, suivi par les Villes du département » toutefois, cela est dû d'une part au biais amené par la constitution du fichier (les associations qui ont déjà eu un contact avec Via le Monde) et renforcé par le fait que les chargés de mission du Département ont rappelé les associations financées par l'Appel à Agir pour les inciter à répondre.

Sur les 35 structures qui déclarent avoir été financées par l'appel à Agir du Département, seules 3 déclarent un budget inférieur à 10 000 € (le budget 2020 déclaré moyen est de 57453 €). Ce qui est très loin de la plupart des associations du territoire.

Globalement les associations déclarent mal connaître les différents dispositifs de soutien aux projets de Solidarité internationale.

Votre association a-t-elle connaissance, sollicité ou été financée par les dispositifs suivants



On pourrait en déduire qu'il y a un rôle pour Via le Monde à jouer sur la diffusion de l'information sur ces opportunités de financement. Toutefois, **une partie importante du tissu associatif tel qu'il apparaît, n'a pas la capacité de s'inscrire dans ces appels à projet** (faible budget, force militante limitée, etc...).

Déjà en 2017, un lien a été réalisé entre la faiblesse du nombre de bénévoles des associations et du nombre de financements obtenu mais aussi au regard de la nécessité d'avoir une certaine expérience et ancienneté.

Ainsi une des hypothèses de l'étude (« les associations ne connaissent pas les dispositifs de financements de projets à l'international ») est confirmée mais la réponse ne semble pas devoir être de renforcer l'information où l'accompagnement du fait des limites budgétaires et humaines de ces associations.

2.3.2 L'autofinancement important

Quelques précisions sur ces dispositifs de soutien aux projets de Solidarité Internationale

Il existe plusieurs programmes et dispositifs de soutien à des projets de solidarité internationale, qui sont pour la plupart des subventions publiques, et auxquels peuvent prétendre les associations sequano-dyonisiennes au vu de leurs natures et des projets qu'elles portent. En voici quelques exemples :

Pra-OSIM/FORIM : Le Forum des organisations issues des migrations (FORIM) est une plateforme nationale qui réunit des réseaux, des fédérations et des regroupements d'Organisations issues des migrations (OSIM). Elle représente environ 1 000 associations intervenant en Afrique, en Asie, aux Caraïbes, en Amérique Latine et dans l'Océan Indien. Le Forim gère, en partenariat avec le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères et l'Agence française de développement, le Programme d'appui aux projets des organisations issues de l'immigration -PRA-OSIM- un dispositif national d'accompagnement de cofinancement, de capitalisation et de valorisation des projets de développement local portés par les OSIM. Le budget total du projet ne doit pas excéder 120 000 euros et la demande de subvention est plafonnée à 15 000 euros. Dans tous les cas, la subvention ne pourra représenter plus de 70% du montant total du projet. (<https://www.forim.net/sites/default/files/Guide%20du%20PRAOSIM%202019.pdf>)

Agence des Micro Projets– Guilde: L'Agence des Micro-Projets est un programme de l'ONG- la Guilde. Ce programme suit et soutient les petites et moyennes associations françaises actives dans le domaine de la solidarité internationale pour les aider à monter leurs projets, trouver des financements adéquats, évaluer et capitaliser les enseignements de leur expérience. Les subventions, allant de 2 000 à 15 000 €, sont attribuées deux fois par an. L'AMP, c'est en moyenne **130 projets financés par an qui regroupent 16 thématiques d'action, le tout dans 44 pays d'intervention** (<https://www.agencemicroprojets.org/agence-micro-projets>)

PAISD/ P2MD –: Ces deux programmes bilatéraux permettent de soutenir des projets de solidarité initiés par les diasporas notamment. Le Programme d'appui aux initiatives de solidarité et de développement-PAISD- est un dispositif de mobilisation et de soutien aux actions de solidarité de la diaspora sénégalaise au profit du pays d'origine. Ce dispositif porté par l'État du Sénégal bénéficie de l'appui financier de l'Union Européenne et de l'AFD. Il cible particulièrement les Sénégalais établis en France, en Belgique, en Espagne et en Italie et valorise l'épargne de sa diaspora en accompagnant des initiatives de création d'entreprises et de soutien à des actions de développement local dans leur pays d'origine (<https://paisd.sn/>). Le programme co-développement Mali ou programme mobilité Migrations pour le Développement vise à valoriser et à mobiliser la diaspora en faveur du développement (<https://forim.net/2020/07/04/appel-a-projets-codev-mali-mobilisation-de-la-diaspora-malienne-contre-le-covid19-et-pour-la-securite-alimentaire/>).

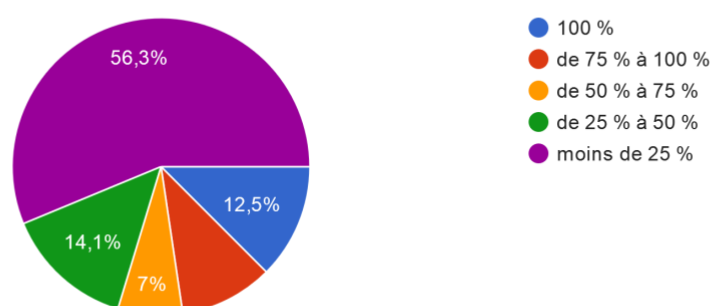
FONJEP/ JSI-VVV-SI : Le Fonds pour la jeunesse et l'éducation populaire (FONJEP) gère les dispositifs de volontariat de solidarité internationale pour le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères et l'Agence Française de Développement. Ces dispositifs visent à favoriser la découverte d'autres cultures, l'engagement dans des actions collectives, solidaires et durables, et le développement d'une citoyenneté mondiale. Les **dispositifs Jeunesse Solidarité Internationale (JSI) ou Ville, Vie, Vacances/Solidarité Internationale (VVV/SI) spécifique pour les quartiers en politique de la ville, soutiennent en particulier** la rencontre interculturelle entre groupes de jeunes autour de projets de construction, de réhabilitation, à caractère environnemental, culturel et sportif. Cela représente environ **130 projets soutenus par an** avec un montant de subvention pouvant aller jusqu'à **8 500 euros**. (<https://www.fonjep.org/solidarite-internationale/projets-de-jeunes-jsi-et-vvvsj>)

Au-delà des financements (souvent limités pour les communes), il apparaît que la plupart des associations interrogées ont peu recours aux appels à projets présentés. Ce choix des associations est compréhensible du fait de la marche d'accès en termes de budgets, de projets, qui semble trop importante.

Parallèlement, la constitution des budgets semble ne pas dépendre des financements directs des adhérents :

Quelle part de votre budget représentent les fonds et dons fournis par vos adhérents ?

122 réponses



L'ambivalence entre l'absence de financements par appel à projets et le faible pourcentage des dons de bénévoles peut être levé à partir de l'analyse des réponses sur l'impact financier de la pandémie de Covid (voir § ci-après). Les associations déplorent en 2020 une chute des financements du fait de l'impossibilité **d'organiser des repas, animations, fêtes qui apparaissent pour une grande partie des OSIM notamment, le moyen central de collecte de fonds.**

2.4 Les interventions à l'étranger

Il est délicat de pouvoir analyser finement les modalités d'intervention, notamment sur du déclaratif écrit.

Toutefois deux faits apparaissent :

- une pratique du don très importante ;
- des centres d'intérêts principalement sur la santé et l'éducation.

2.4.1 Position par rapport au don

Dans le cadre de son accompagnement, le Service international - Via le Monde déconseille fortement le don (de médicaments, de livres, etc...), comme l'ensemble du milieu organisé de la Solidarité internationale²⁵.

Cette doctrine est déjà présentée dans le rapport de 2017 : révélateur d'une volonté « d'action », la pratique du don témoigne d'une vision erronée de la solidarité internationale. Quand bien même le don part d'une « bonne intention », cette pratique conduit à déstabiliser le territoire d'intervention et à créer ou renforcer des dépendances.

Nous avons posé une question sur ces pratiques :

« Votre association réalise-t-elle ou envisage-t-elle de réaliser des envois ou des dons de matériels (médicaments, fournitures scolaires, vêtements, jouets, équipements professionnels, ...) ? »

	Nombre
Non	40
Oui	82
Total général	122

Deux associations sur trois ayant répondu au questionnaire déclarent pratiquer le don et l'envoi de matériel.

Parmi ces pratiques, on recense :

- les fournitures scolaires : 37 citations – 1 association sur 3 ayant répondu;
- le don de médicaments : 27 citations – 1 association sur 5 ayant répondu;
- le don de vêtements : 22 citations – 1 association sur 5 ayant répondu;
- le don de matériel (informatique, matériel agricole, couture, ...) : 29 citations – 1 association sur 4;
- le don de jouets : 14 citations;

²⁵ Donner, Donner pour aider, Ritimo. Consulté le 08 juin 2021. URL : <https://www.ritimo.org/Donner>

- le don de livres : 7 citations.

Les pays destinataires de ces dons sont quasi exclusivement des pays d'Afrique.

Si on analyse cette pratique en regard des budgets moyens déclarés :

- le groupe des associations déclarant des dons a un budget moyen annuel autour de 30 000 € ;
- le groupe déclarant ne pas réaliser de dons a un budget moyen plutôt de 80 000 € ;
- La proportion du budget affecté aux actions internationales n'apportent pas de distinction entre les associations pratiquant le don et celles qui ne le pratiquent pas.

Parmi les associations qui déclarent n'intervenir qu'en France, cinq associations déclarent réaliser des dons (médicaments, fournitures scolaires, matériel médical, ...) ! Le détail des réponses nous amène à penser que ce sont plutôt des collectes envoyées vers l'étranger.

Dans l'étude de 2017, il était identifié « un lien fort entre la pratique de don et la faiblesse du budget de l'association : les structures ayant un budget inférieur à 9000 € sont surreprésentées parmi les associations qui font du don et n'ont aucun permanent et son créés récemment ».

Dans l'étude de 2020, cette conclusion est confirmée. Les associations ayant moins de moyens financiers (et moins d'expériences) trouvent dans le don un premier moyen d'intervention. Cette pratique diminue mais ne disparaît pas ensuite.

La pratique du don, déjà identifiée en 2017, est confirmée. En trois ans cette pratique n'a donc pas vraiment évolué.

Ce point interroge sur le rôle de Via le Monde dans une des orientations de l'éducation à la citoyenneté mondiale (souvent présentée sous le titre « aider n'est pas donner »).

2.4.2 Les publics à l'étranger

A la question « *Quels sont vos publics cibles à l'étranger ? vos bénéficiaires ?* », nous proposons plusieurs catégories de bénéficiaires.

Les citations se répartissent de la manière suivante :

- 90 pour « Habitant-e-s de votre zones d'intervention » ;

- 77 pour « Jeunes (moins de 30 ans) » ;
- 77 pour « Femmes / Filles »
- 70 pour « écoliers »
- 49 pour « populations sans emploi »
- 36 pour « Personnes en situation de handicap » ;
- 25 pour « Réfugiés / Migrants »

La proportion importante pour les « jeunes », les « écoliers » renvoient aux projets autour de la formation, la scolarisation et les orphelins, confirmant l'étude des créations (voir partie I).

Si les femmes sont moins fréquentes dans les formulations des « objets statutaires », de nombreuses structures les ciblent spécifiquement dans leurs projets.

Les citations relativement importantes pour les « sans emploi » renvoient tant au soutien à la création d'activités économiques à l'étranger qu'au soutien de personnes en France (volet entraide des associations notamment de migrants).

2.5 Les interventions ici – en France

Le service international -Via le Monde s'attache à soutenir les porteurs de projets souhaitant intervenir à l'étranger comme sur le territoire de la Seine-Saint-Denis. Il est important pour le Département de mobiliser et soutenir les initiatives d'associations portant sur les stéréotypes et les représentations d'un pays ou d'une culture, les grands déséquilibres planétaires et interdépendances mondiales... Le service international souhaite donc valoriser les projets d'ECM – éducation à la citoyenneté mondiale.

C'est en ce sens que les associations ont été interrogées sur leurs interventions en France.

A la question « *Décrivez en quelques lignes les activités réalisées en France, liées à vos projets de solidarité internationale* », seules 34 associations ne répondent pas. **Ainsi 73% des associations déclarent une activité en Seine Saint Denis.**

Ce taux est supérieur de 9 points par rapport à l'étude de 2017 (64% des associations déclaraient alors intervenir en Seine-Saint-Denis).

Concernant les interventions en France, nous avons questionné les associations autour de différents publics possibles : « *Quels sont vos publics cibles en Seine-Saint-Denis ?* »

Pour les cinq publics principaux, les proportions sont les suivantes :

- Les habitants de votre quartier, de votre ville : 84 citations (69%)
- Des jeunes de moins de 30 ans – 69 citations (56%)
- Les personnes qui ont un lien avec le pays de votre intervention – 62 citations (50%)
- Les enfants – 42 citations (34%)
- Les femmes spécifiquement : 27 citations (22%)

En 2017, les jeunes apparaissaient comme une priorité des porteurs de projets. Cela est moins important en 2020.

Les objectifs des associations pour ces manifestations en France sont les suivants, majoritairement :

- pour 101 associations « informer sur les projets ou l'activité de l'association » ;
- pour 80 associations « récolter des fonds » ;
- pour 71 associations « susciter un changement de comportement » ;
- pour 51 associations « informer sur les questions internationales ».

Comme en 2017, on peut conclure que seule une petite moitié des associations quitte la posture de collecte et d'information sur leur projet pour participer au projet d'ECM départemental.

Le contenu des messages diffusé pose encore question. De la même manière, les réponses apportées sur la question des publics ciblés par ces interventions suscitent des alertes.

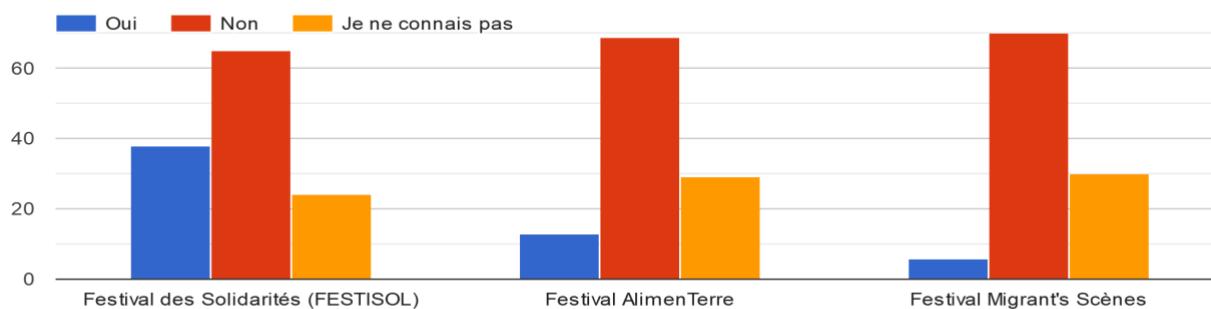
Le service international -Via le Monde devrait voir dans ces réponses, de la part des associations une capacité de mobilisation, d'entrer en lien avec la population du territoire, de manière massive. Mais la compétence à construire un « message d'ECM » ne devrait pas être totalement dévolue à ces associations qui sont concentrées sur leurs interventions concrètes.

Traduction aussi de cette dualité dans le tissu local, on peut identifier dans les descriptions :

- des animation de mobilisation et de collecte;
- mais aussi des acteurs ayant une compétence réelle dans certaines pratiques de mobilisation et d'ECM (réalisation de documentaires, création d'expositions, conférence gesticulées, émission de radios, ...).

Par ailleurs, la mobilisation par Via le Monde de ce potentiel d'acteurs sur le territoire pour les grands événements nationaux tels que le Festisol ou Alimen-terre apparaît extrêmement limitée. Il n'apparaît pas de dynamique de mobilisation sur ce point.

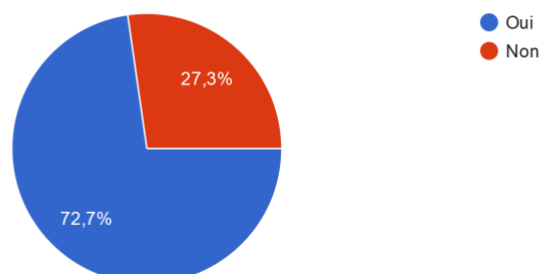
Dans le cadre de ces projets, avez vous déjà participé :



2.6 La connaissance des ODD

Une grande majorité des associations déclarent connaître les ODD.

Avez vous déjà entendu parler des Objectifs du Développement Durable (ODD) ?



Lorsque l'on sollicite les associations pour déterminer à quels ODD participent leurs interventions, les réponses se répartissent de la manière suivante, en cohérence avec l'analyse des champs d'intervention identifiés dans les objets statutaires (partie 1) : Santé et Éducation

Par contre, alors que le public féminin est peu présent, formellement, dans les objets statutaires (partie 1), 2/3 des associations ayant répondu au questionnaire citent l'égalité des sexes comme un axe de leurs projets.

	+	++	+++		Nb de citations	% des Associations
Bonne santé et bien être	13	27	52		92	75%
Éducation de qualité	9	28	55		92	75%
Égalité des sexes	13	19	44		76	62%
Pas de Pauvreté	7	24	38		69	57%
Partenariat pour la réalisation des objectifs	9	18	40		67	55%
Eau propre et assainissement	14	13	39		66	54%
Faim « zéro »	11	18	36		65	53%
Inégalités réduites	6	20	32		58	48%
Paix, justice et institutions efficaces	15	10	30		55	45%
Energie propre et coût abordable	18	15	20		53	43%
Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique	10	11	31		52	43%
Travail décent et croissance économique	11	18	22		51	42%
Villes et communautés durables	13	15	22		50	41%
Consommation et produits responsables	11	16	21		48	39%
Industrie, innovation infrastructures	18	9	10		37	30%
Vie terrestre	7	16	11		34	28%
Vie Aquatique	16	8	6		30	25%

Les associations ont des difficultés à cibler leur intervention et cochent souvent de nombreux ODD. **Ces données pointent le fait que les associations sont majoritairement orientées vers la santé et l'éducation.**

3 Les liens avec le Service international - Via le Monde

Pour préciser le lien des associations avec le service international - Via le Monde, nous avons posé la question « A quelles activités du Service Via Le Monde, avez-vous déjà participé ? »

Les réponses se répartissent de la manière suivante :

Activités	Nb de références	% sur 120 réponses
Formations	68	57%
Rdv Accompagnement de projets	51	43%
Événements (Festisol, Alimen-Terre, Migrants'Scène)	32	27%
Utilisation, visite, emprunt au Centre de documentation	27	23%
Marché d'Hiver	2	2%
Financement de projet	6	5%
Atelier collectif avec les acteurs de solidarité internationale de SSD	1	1%
Aucun contact avec Via le Monde avant ce questionnaire	20	17%

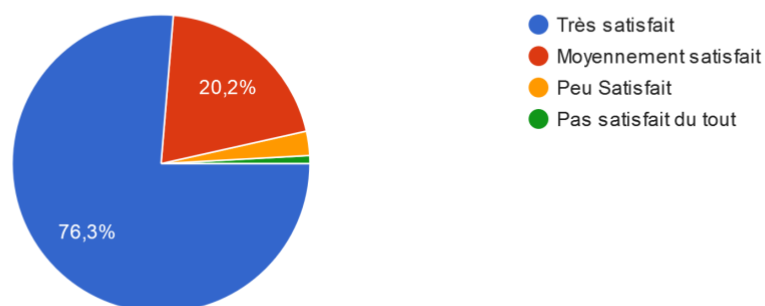
Nb citées	Nb d'activités
1	47
2	23
3	22
4	7

Une association sur deux ne cite qu'une seule activité suivie avec Via le Monde.

Seule une association sur quatre « utilise » trois ou quatre activités d'accompagnement proposées par Via le Monde.

Pour ces activités, avez vous été satisfait de ce service ?

114 réponses

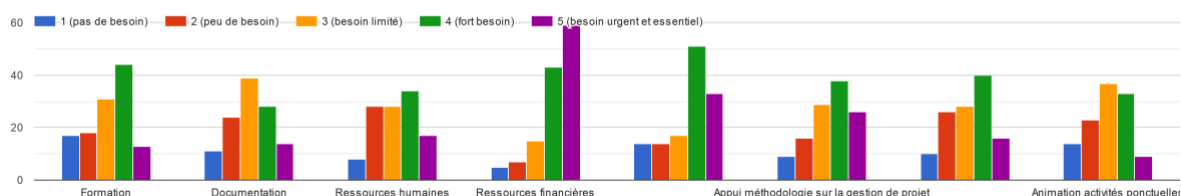


Pour mieux cerner les demandes des associations, nous avons proposé huit possibilités :

Classer de 1 (peu) à 5 (fort) vos besoins sur les services suivants :

- [Formation]
- [Documentation]
- [Ressources humaines]
- [Ressources financières]
- [Aide au montage de dossier de cofinancement]
- [Appui méthodologie sur la gestion de projet]
- [Outils pour l'éducation à la citoyenneté mondiale]
- [Animation activités ponctuelles]

Classer de 1 (peu) à 5 (fort) vos besoins sur les services suivants :



Au-delà de l'aide financière, c'est l'aide au montage de dossier de financement qui est le plus fortement réclamée par les associations :

Parmi les structures qui décrivent un « besoin urgent et essentiel -5 » ou un « besoin fort – 4 », nous retrouvons :

- 7 structures qui déclarent des salariés soit une sur trois, expriment un besoin dans la rédaction des dossiers.
- et la moyenne des budgets déclarés est autour de 35000 € avec de très fortes disparités.

Le besoin de « formations » est l'un des moins décrit comme « besoin urgent et essentiel ».

4 L'impact de la COVID

4.1 L'impact de la Covid sur les financements

A la question « *La pandémie de la COVID-19 a-t-elle eu un impact sur vos financements ?* », la réponse est très majoritairement positive puisqu'une association sur cinq seulement déclare ne pas ressentir d'impact sur les financements.

Non	24	20%
Oui	98	80%

Parmi les causes d'un impact en termes de diminution de financement, nous retrouvons trois principales descriptions :

- **l'impossibilité de réaliser des activités, des manifestations :**
 - c'est la première cause citée (40 reprises) soit pour 2 associations sur 5 ;
 - on retrouve en grande majorité les animations locales qui permettent aux associations de collecter des fonds (barbecue, gala caritatif, ventes de produits, « difficultés d'organiser des réunions et de mobiliser les mamans »...).
- **la chute des cotisations, des dons et des bénévoles :**
 - c'est la seconde cause citée (31 reprises – une association sur trois). Parfois, ce retrait des cotisations est explicité :
 - « Aide aux familles malades au Congo » ;
 - « Avec le confinement, beaucoup de membres n'ont pas travaillé. » ;
 - « Le non-paiement des cotisations pour cause de licenciement technique » ;
 - « Les gens n'ont pas d'argent pour donner » ;
- **des difficultés avec des bailleurs institutionnels (17 réponses):**
 - raréfaction des appels à projets ou annulation ;
 - retard dans le versement de subventions ;
 - retard dans la possibilité d'avoir les informations pour déposer un dossier.

Les informations collectées sont aussi très intéressantes concernant les modalités d'autofinancement des associations à l'échelle de la SSD : le caractère communautaire et de convivialité autour d'événements de collecte est important sur le territoire.

4.2 L'impact de la Covid sur les projets à l'étranger

A la question : « *Comment s'est traduit l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur la mise en œuvre de vos projets à l'étranger ?* », la répartition des réponses est la suivante :

Comment s'est traduit l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur la mise en œuvre de vos projets à l'étranger ?	Nombre de réponses	
Arrêt du projet	9	7%
Modification du calendrier	53	43%
Réorientation de l'action	16	13%
Suspension du projet	26	21%
Autre	9	7%
NSPP	9	7%
Total général	122	

Si les associations déclarent majoritairement un impact de la Covid sur leurs projets, c'est essentiellement sur une modification du calendrier (modification, suspension...).

4.3 L'impact de la Covid sur les activités en France

A la question « *Comment s'est traduit l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur la mise en œuvre de vos projets ici ?* » la répartition des réponses est la suivante :

Report des activités dans le calendrier	48
Arrêt - annulation des activités	34
Modification et réorientation des actions	28
Apport de produits de première nécessité et de savon...	1
aucun	1

On est en France, comme à l'étranger, sur un report ou une réorientation des activités plus que sur un arrêt ou une suppression.

Les précisions suivantes sont aussi apportées :

L'association est en arrêt	1
Modification et réorientation d'une partie des actions et report d'une autre partie des activités dans le calendrier	1
Nous avons pu réaliser 4 séjours de vacances culturelles jeunesse et nous poursuivons une partie de nos activités en petits groupes (répétitions théâtrales) mais nous avons dû reporter tous les évènements de restitution des projets et des soirées débats. Ces dernières vont être reprises à partir de décembre sous forme de web conférence.	1
Retard financement	1

4.4 Bilan Global COVID

Ainsi, à la lecture des réponses des associations, il apparaît que l'impact de la COVID ne transforme pas radicalement les positionnements des associations. Il y a un report des activités mais **pas de perspective d'interruption des engagements associatifs**.

Les associations s'adaptent actuellement aux contraintes en mettant en veille leurs activités qui devraient redémarrer dès la sortie de la pandémie.

Il existe toutefois une certaine différence pour les organismes qui ont des budgets plus importants ou une faible base bénévole. Il existe pour ceux-ci un risque de clôture de l'organisme ou de licenciement.

Des organismes qui s'adaptent

Ces difficultés ont été également partagées par les organismes de soutien à la solidarité internationale qui, compte tenu de la situation sanitaire, ont dû prendre des mesures. C'est le cas du FONJEP qui a informé son réseau de la suspension des dispositifs Jeunesse Solidarité Internationale –Ville Vie Vacances – Solidarité Internationale et de l'annulation des jurys jusqu'à la fin de l'année 2020 pour toutes les destinations. Cette décision a été prise en concertation avec le Centre de crises du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. Néanmoins, pour soutenir les acteurs de jeunesse et de la solidarité internationale, un nouveau dispositif a été mis en place dès l'été 2020 : l'Initiative pour la solidarité internationale. Ce dispositif, d'un budget total de 300 000 euros, a très bien fonctionné, puisque 300 projets ont été déposés et 170 ont été retenus. Il a été renouvelé et un nouvel appel à projet a été lancé en décembre 2020.

Le FORIM a décidé de reporter la date de clôture de l'appel à projets du PRA/OSIM 2020 (initialement prévue pour le 2 juin). Quant à l'Agence des Micro Projets, au printemps 2020, elle a lancé un appel à projets spécifique sur la lutte contre la COVID avec le soutien de l'Agence Française de Développement et d'autres bailleurs de fonds.

5 SYNTHÈSE

L'enjeu pour le service international-Via le monde par cette étude est de mieux comprendre le tissu associatif séquan-dionysien pour adapter l'accompagnement proposé par le service public départemental aux besoins des acteurs associatifs pour conduire des projets de développement, de mobilité internationale des jeunes et d'éducation à la citoyenneté mondiale, dans le cadre de la « démarche usagers, qui vise à renforcer les liens de proximité avec les habitants du territoire.

5.1 Associations et intégration

La Seine-Saint-Denis est un département d'accueil, riche de multiples diversités notamment dans sa population. Avec une population jeune, composée aussi de 30 % d'immigrés, c'est-à-dire de personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en Seine-Saint-Denis, le département est un lieu d'intégration. Dans le sens donné par l'École de Chicago et par Émile Durkheim, « l'intégration désigne aussi le processus par lequel un individu ou un groupe d'individus prennent peu à peu place dans une société. D'abord économique avec l'accès à l'emploi, elle se poursuit par l'apprentissage des normes qui président au fonctionnement de cette société. Cet apprentissage se fait principalement dans le cadre familial ou à l'école »²⁶.

Le secteur associatif joue aussi un rôle important dans l'intégration des personnes tant en étant un relais de proximité avec les populations qu'en étant un vecteur d'appropriation, par ces personnes d'un outil de la République, la loi de 1901 sur la possibilité de se constituer en association (qui n'a été offerte aux étrangers qu'en 1981).

Dans une enquête réalisée²⁷ en 2014, les auteurs questionnent avec prudence le lien entre associations et « intégration » :

§ 43 : De façon générale, les résultats montrent que l'appartenance à certaines associations a un impact. Les proxies de l'adhésion aux valeurs oppositionnelles - je me sens français, on me voit comme un français, je me sens chez moi en France- sont influencées par l'appartenance aux associations sportives (Sport) et de solidarité (Solidarité). Les associations sportives améliorent l'intégration, alors que les associations pour la solidarité et l'entraide touchent des populations qui se

²⁶ William Berthomière, Mathilde Maurel et Yann Richard, « Intégration des immigrés et associations en France. Un essai d'approche croisée par l'économie et la géographie », *Cybergeographie : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 749, mis en ligne le 12 novembre 2015, consulté le 08 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeographie/27296> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cybergeographie.27296>

²⁷ Ibid.

perçoivent comme différentes et ont donc tendance à diminuer l'intégration. L'appartenance à des associations culturelles (Culture) a un pouvoir explicatif particulièrement élevé. Elle renforce la confiance dans la justice (Justice), dans la politique (Politique) et dans les services publics à l'emploi (Services Publics). Enfin l'appartenance à des associations de parents (Parents d'Élèves) joue un rôle intégrateur en améliorant la confiance dans la justice française (Justice), et bien sûr dans l'école (École).

L'accompagnement du tissu lié à l'international est donc un enjeu très important et complexe pour la Seine-Saint-Denis.

5.1.1 Une forte dynamique de lien au monde

Notre étude montre qu'en Seine-Saint-Denis, **les créations d'associations liées à l'international sont très nombreuses (23 % des créations soit 1234 sur 3 ans)**. Ceci est une constance depuis de très nombreuses années qui est validée par les travaux de l'Observatoire mis en place par le service international -Via le monde.

Cela permet d'estimer le nombre d'associations liées à l'international **entre 2000 et 4000 structures actives sur le champ international (sur les 23.000 associations 1901 actives en Seine-Saint-Denis)** et touchant environ 20 000 à 50 000 habitants du département.

Il y a un engagement fort des habitants du territoire sur les questions liées à l'international et aux relations avec le Monde (bien plus que dans d'autres départements) de manière constante depuis de nombreuses années.

5.1.2 Un lien porté en grande partie par les migrants

La proportion immigrée en Seine-Saint-Denis (30 % d'immigrés) se retrouve aussi dans ces organismes. Ainsi, on a pu identifier formellement que parmi les créations d'associations, **au moins 42 % des associations (523 associations identifiées sur 3 années étudiées) comme étant des organisations de migrants (la proportion réelle est donc sûrement bien supérieure).**

Les immigrés, qui sont les plus actifs dans ces créations, ne sont pas issus des communautés les plus présentes (ou anciennes) comme les populations méditerranéennes. On retrouve plus les acteurs de l'Afrique francophone (Mali, Comores, Cote d'Ivoire, ...)

Si, comme mentionné dans les hypothèses de l'étude, la pratique de la Solidarité internationale ne se limite pas aux OSIM, les associations locales actives dans les champs du social, de la culture, de l'éducation ou de l'insertion restent minoritaires par rapport au volume de structures associatives engagées à l'international. Par contre, leur structuration, leur disponibilité en termes de ressources humaines et financières, les amènent à être plus présentes sur les appels à projets, notamment l'Appel à Agir du département.

Une histoire des « caisses villageoises » encore très présente

Cette proportion s'explique d'abord par une structuration liée aux pratiques migratoires notamment de l'Afrique Sahélienne comme le rappelle cet article de RITIMO¹ :

*Jusqu'au début des années 70, la libre circulation des migrant·es originaires des anciennes colonies françaises permettait des allers-retours entre la France et le pays d'origine. Ce processus s'est arrêté avec la fermeture des frontières, obligeant paradoxalement certains migrant·es à se fixer en France. C'est à partir de cette période (1970-1974) que l'on découvre une des caractéristiques importantes du lien entretenu avec le pays d'origine, la famille, le village ou la région : **la solidarité en direction des villages d'origine à partir de caisses alimentées par les migrant·es, gérées par les plus anciens**. C'est là que naissent ce qu'on a postérieurement appelé les OSIM, Organisations de solidarité internationale issues des migrations. **Ce fonctionnement très ancien dans les pays comme le Mali, la Mauritanie, le Sénégal...** a favorisé l'émergence de nouvelles formes d'organisation et de demandes de reconnaissance en tant qu'acteurs ici et là-bas, ainsi qu'un traitement égal à celui des OSI traditionnelles.*

*Avec la loi du 9 octobre 1981, « **les caisses villageoises** » des migrant·es peuvent **devenir des associations loi 1901**. C'est alors la naissance des OSIM et plus tard le FORIM : Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations, qui est la plateforme nationale qui réunit des réseaux, des fédérations et des regroupements d'Organisations de solidarité internationale issues de l'immigration (OSIM) engagées dans des actions d'intégration « ici » et dans des actions de développement dans les pays d'origine.*

Même si émergent aujourd'hui des associations, notamment de jeunes issus de l'immigration, qui s'émancipent du lien au village, 30 ans après la loi du 9 octobre 1981, la pratique des caisses villageoises est encore très importante dans la dynamique de créations des associations de SI et représentent une proportion que nous estimons entre 1/4 et 1/3 des créations associatives liées à l'international.

Les données issues de l'analyse du vocabulaire utilisé dans les créations, corroborées par le ressenti des chargés de missions interrogés, montrent que ces acteurs sont essentiellement sur le financement de l'investissement dans des « bâtiments de service publics ».

Se posent alors les questions sur :

- la capacité et la surface financière de ces associations :
 - o l'accompagnement doit-il passer par un soutien financier ? le besoin des caisses villageoises est-il financier ?
 - o une des pistes d'accompagnement consiste en l'appui aux associations pour se fédérer et ainsi augmenter leur surface financière :
 - ce fut le cas sur les programmes de codéveloppement financé par le MAE
 - exemple aussi de l'accompagnement par l'YCID en Yvelines de grandes fédérations pour le Sénégal et le Mali.
- la viabilité des investissements :
 - o une méconnaissance des enjeux des frais de fonctionnement pour la pérennité des investissements est régulièrement pointée dans les évaluations de SI.

Une discussion sur les thématiques et champs d'accompagnement par le SI-VLM peut être alimentée par ces données.

5.1.3 Une jeunesse engagée

Le département de la SSD est le plus jeune de France métropolitaine. Les jeunes nés dans un contexte mondialisé représentent une base importante pour le mouvement de solidarité internationale en Seine-Saint-Denis. En témoignent leurs demandes croissantes d'être accompagnés par le SI Via le monde pour des projets de mobilité essentiellement. Le fait que des dispositifs comme l'Appel à Agir, les visent directement, en complément d'autres dispositifs comme le VVV – SI, a sans doute contribué à l'appropriation des chantiers solidaires par les éducateurs jeunesse, mais de plus en plus par les jeunes. Les jeunes qui sont financés sont divers, allant d'associations de quartiers ou de centres sociaux, de foyers lycéens dans des lycées professionnels ou encore d'associations relevant de l'aide sociale à l'enfance ou de la prévention. Les séjours solidaires sont en général mobilisateurs dans le cadre du parcours de développement des jeunes. Le Département s'efforce ainsi de rendre accessibles à l'ensemble des jeunes, ces opportunités de mobilité à travers l'accompagnement du SI – VLM.

5.1.4 Une intervention par la culture à ne pas négliger

On peut aussi observer une proportion importante (34 %) de ces associations internationales qui sont essentiellement à vocation culturelle ou de plaidoyer (en France) et ne sont pas engagées dans des actions d'aide au développement à l'étranger.

Les associations spécifiquement constituées de migrants ne sont que 24 % à vocation culturelle (3 OSIM sur 4 sont en lien avec le pays, voir le village d'origine).

Ainsi, ce lien avec l'international est une richesse pour la Seine-Saint-Denis et un outil d'intégration (par les activités culturelles mais aussi par l'appropriation d'un outil de la République qu'est le droit de création des associations).

Cela peut toutefois être source de difficultés, notamment de repli sur la communauté, de renforcement de liens internes à la communauté à la défaveur des processus d'intégration.

5.1.5 Un tissu réparti en trois groupes

Le tissu associatif engagé à l'international en Seine-Saint-Denis peut être analysé, en termes de moyens d'interventions en trois groupes :

- **la petite association** : groupe très majoritaire, il concerne les associations avec peu de moyens financiers (moins de 10 000 € annuels) et humains (moins de 10 à 20 bénévoles) qui rend délicat le portage de projets d'aide au développement. Ces associations sont par contre très implantées dans les quartiers et animent fortement le tissu social départemental, tant par des actions d'entraide et de soutien ici, que par les activités festives et de collecte de fonds (repas, ...).
- **l'association intermédiaire** : groupe limité qui comporte deux types de structures :
 - des associations de bénévoles bien structurées avec une capacité financière suffisante pour élargir aux appels à projets nationaux.
 - des associations d'expertises solidaires constituées autour de 1 à 4 salariés et s'appuyant sur quelques donateurs, en capacité de monter des projets importants, tant sur l'aide au développement que des projets culturels ou d'ECM. Ces structures appartiennent au secteur de l'ESS.
- **la grande association** : la Seine-Saint-Denis est un territoire qui accueille un certain nombre de grosses ONG de taille nationale qui émergent aux financements de l'AFD voire européens. C'est un groupe qui peut participer à l'identité solidaire de la SSD mais qui est éloigné des citoyens Séquano-Dionysiens.

Cette distribution doit interroger la pertinence des moyens mis à disposition en faveur de ce tissu associatif en termes de capacités de participation et d'absorption.

5.1.6 Une faible structuration

Malgré (ou à cause) des motivations communautaires d'une grande partie des créations d'associations, le tissu départemental n'est pas inscrit dans des démarches collectives ou de réseaux. La faiblesse des forces internes des associations et la difficulté des mobilités intra-départementale, compliquent par ailleurs la capacité à participer et à prendre une part active dans des démarches collectives (réseaux, fédération, etc...).

5.2 Quel accompagnement pertinent ?

5.2.1 Le lien avec le tissu départemental

L'étude des créations a démontré la dynamique importante de créations et induit une estimation de 2 000 à 4 000 associations en activité. Aujourd'hui le Service International - Via le monde n'a, par sa base de données, un lien qu'avec 15 à 30 % de ce tissu associatif et moins de 3 % des associations créées ces trois dernières années.

5.2.2 Pertinence d'un financement ou d'un accompagnement au montage de dossier

Aujourd'hui, la grande majorité des associations apparaît comme n'ayant pas les capacités en termes de financements et de moyens humains pour porter un « projet » tels que ceux-ci sont envisagés dans le cadre des appels à projets de la solidarité internationale, que cela soit l'Appel à Agir, le Pra-OSIM ou l'Agence des Micro-projets :

- la moyenne des budgets des associations répondant à ces appels est supérieure à 20 000 € (même s'il existe quelques associations à faibles budgets dans les lauréats), alors même que la grande, grande majorité du tissu associatif engagé à l'international ne dépasse pas les 5 000 € en budget annuel.
- ces appels à projets ne concernent pas 80 % à 90 % des associations constituant le tissu départemental.

5.2.3 Appeler à agir ou aider à mieux agir ?

La proportion d'acteurs engagés dans la pratique de dons apparaît toujours identique au fil des années et risque de se développer avec des acteurs nouveaux qui entrent dans le secteur de la solidarité internationale. Si l'accompagnement individuel permet de sensibiliser chaque structure rencontrée -avec un effet limité au regard des 60 % de réponses d'associations accompagnées par VLM qui déclarent encore pratiquer le don-, l'absence de « financements de containers » n'empêche pas les pratiques de dons par la grande masse des acteurs.

Le développement, avec les partenariats adéquats, d'un programme de sensibilisation autour du positionnement validé par Via le monde depuis de nombreuses années « donner n'est pas aider » devrait être une priorité.

Touchant le sens commun de chacun, il permettrait de construire une accroche avec de nombreux acteurs.

5.2.4 Faciliter les dynamiques collectives : Soutien financier ou mise en présence ?

Malgré ou à cause du caractère communautaire, les dynamiques de collaboration sont limitées pour nombre d'associations. Mais au-delà du cercle des OSIM, les faibles moyens humains expliquent sans doute la faible participation à des réseaux d'acteurs.

Les associations reconnaissent pourtant le dialogue ponctuel et la demande d'appui à d'autres associations. La faiblesse des liens et des projets collectifs n'est donc pas tant liée à une opposition des acteurs qu'à un manque de possibilités ou de bénéfices clairement établis justifiant la dépense d'énergie pour y participer.

5.2.5 S'appuyer sur l'ancrage local pour développer l'ECM

L'enquête, notamment concernant l'impact du COVID sur les modalités de financement, a montré la forte activité des associations en Seine-Saint-Denis, au travers de multiples animations qu'elles organisent -repas de quartier, réunions festives et/ou religieuses, etc. Ces fêtes sont fortement rémunératrices pour certaines²⁸.

Elles sont aussi fortement mobilisatrices, soit au sein des communautés, soit inter-communautés au sein des quartiers. **Elles sont des moments importants de socialisation et de discussion et pourraient être des espaces et des temps d'éducation à la citoyenneté mondiale (ce qu'elles sont peu actuellement) notamment du fait d'une absence de « partenariat » avec elles. Les associations sont actuellement laissées dans la grande majorité des cas « maitres d'ouvrage des animations ».**

5.3 L'impact de la crise COVID

Contrairement aux hypothèses de l'étude, il ressort que les associations n'ont pas réellement modifié leurs actions locales et internationales.

La période de la pandémie et les contraintes nationales (confinement) et internationales (arrêt des liaisons aériennes) ont simplement mis en sommeil les activités associatives sans mettre en cause leurs engagements.

Asséchant leurs possibilités de financements (arrêt des cotisations du fait des pertes d'emplois ou annulation de toutes les réunions locales et collectes) les associations se trouvent dans l'incapacité d'agir. Cette difficulté a semble-t-il touché fortement les migrants d'origine africaine comme le rappelle une étude de l'AFD publiée²⁹ en juin 2020 : « la

²⁸ dans la diaspora comorienne, une réunion d'un samedi peut permettre de collecter jusqu'à 30 000 €.

²⁹ *Les transferts de fonds des diasporas à l'épreuve de la crise, Synthèse de l'enquête IPSOS RMDA (DGM-AFD)*, Agence Française de Développement, Juillet 2020. URL : <https://www.afd.fr/fr/ressources/les-transferts-de-fonds-des-diasporas-lepreuve-de-la-crise>

situation sanitaire met en lumière une fragilité grandissante d'une partie des diasporas africaines de France, confrontée à une baisse possible de ses revenus »

Par ailleurs, il faut prendre en compte, pour les OSIM, que les migrants ont dû orienter leurs capacités financières vers leurs familles sans doute au détriment des capacités de financements des actions collectives.

Une étude de l'AFD³⁰ - (réalisée lors du 1^{er} confinement) montre que *«Voyant leurs ressources se réduire, ceux-ci ont pioché dans leur épargne et réduit leur consommation pour répondre aux sollicitations de leurs familles »*

Un travail post confinement devra confirmer que les associations ont renoué avec leur capacité et leurs engagements ou fait évoluer leurs engagements.

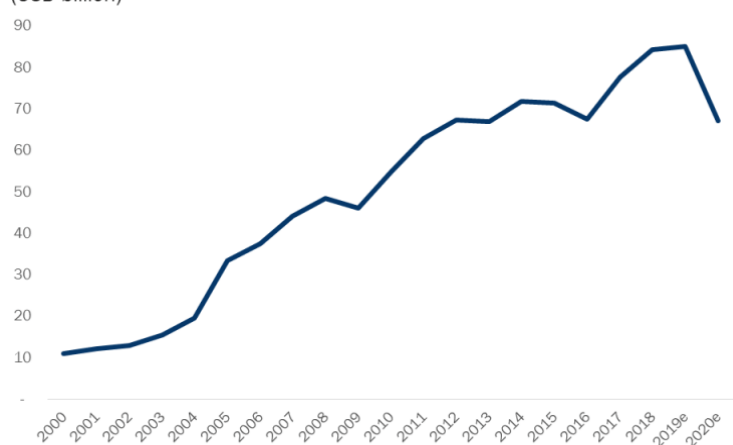
³⁰ Une enquête révèle l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les transferts de fonds des diasporas, Agence Française de développement, 16 Décembre 2020 : <https://www.afd.fr/fr/actualites/impact-covid19-transferts-fonds-diasporas>

La COVID et les transferts financiers des migrants

Parallèlement à l'impact sur les moyens financiers des ressortissants migrants, la pandémie de COVID a rendu le transfert d'argent vers l'Afrique plus difficile. En France, les transferts d'argent sont un secteur économique florissant qui représentait 11,9 milliards d'euros en 2019, selon les chiffres de la Banque de France, et dont la plupart des fonds sont envoyés principalement vers le continent africain. Avant la Covid, un responsable de taxiphone de la ville de Saint-Denis déclarait qu'en moyenne 30 000 euros par mois étaient envoyés à l'étranger depuis son entreprise et parfois jusqu'à 100 000 euros, les bons mois ». Il est par ailleurs important de souligner, que cette simple pratique contribue à atteindre les objectifs de développement durable (ODD) notamment au niveau des ménages, en reconnaissant l'impact socio-économique positif des transferts de fonds sur la lutte contre la pauvreté des familles et des communautés (ODD 1-6).

D'après les Nations Unies, l'impact de la crise sanitaire sur les transferts d'argent s'estimera à 18 milliards d'euros de recettes en moins pour 2020, soit une baisse de 21 % des fonds internationaux vers l'Afrique.

Figure 2. Evolution of migrant remittance inflows in Africa (2000-2020)
(USD billion)



Source: UNECA calculations based on World Bank data and estimations

BROOKINGS

Cela s'explique par le fait que les immigrants ont souvent été les premières victimes économiques de la crise car occupant des emplois précaires et parfois victimes du travail non déclaré, ils ont vu leurs revenus diminuer fortement pendant le premier confinement et ont en conséquence diminué leurs transferts de fonds au fur et à mesure du confinement. De plus, les mesures prises pour lutter contre cette pandémie ont réduit l'activité des banques et des services de transfert d'argent. Cela a eu pour conséquence une diminution du nombre de personnes effectuant des opérations en argent liquide. Ces mesures ont provoqué un bouleversement dans les habitudes des différentes diasporas et de leurs familles au pays.

6 Bibliographie

Ouvrage

William Berthomière, Mathilde Maurel et Yann Richard, « Intégration des immigrés et associations en France. Un essai d'approche croisée par l'économie et la géographie », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 749, mis en ligne le 12 novembre 2015, consulté le 08 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/27296> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cybergeo.27296>

Publications institutionnelles

Baromètre AFD/CSA 2019 : les Français et la politique de l'aide au développement, Agence Française de développement, Avril 2019. URL : <https://www.afd.fr/fr/ressources/barometre-afdcsa-2019-les-francais-et-la-politique-daide-au-developpement>

Documentation technique du JOAFE, Direction de l'information légale et administrative (DILA), 20 Janvier 2020. URL : https://echanges.dila.gouv.fr/OPENDATA/ASSOCIATIONS/Documentation/Documentation_t echnique JOAFE 2020 01 20.pdf

Étude des acteurs associatifs et des pratiques de la solidarité internationale en Seine-Saint-Denis, juillet 2017

L'essentiel de la vie associative de la Seine-Saint-Denis, Recherches et Solidarité, Novembre 2018. URL : https://recherches-solidarites.org/wp-content/uploads/2018/11/essentiel-vie-asso_93.pdf

L'essentiel de la vie associative de la Seine-Saint-Denis, Recherches et Solidarité, Novembre 2019. URL : https://recherches-solidarites.org/wp-content/uploads/2019/12/essentiel-vie-asso_93.pdf

Les populations immigrées en Seine-Saint-Denis, Décryptage(s), Observatoire départemental de la Seine-Saint-Denis, n°7, Décembre 2019. URL : https://ressources.seinesaintdenis.fr/IMG/pdf/decryptage_s_v7.pdf

Les transferts de fonds des diasporas à l'épreuve de la crise, Synthèse de l'enquête IPSOS RMDA (DGM-AFD) juillet 2020, Agence Française de Développement, Décembre 2020. URL : <https://www.afd.fr/fr/ressources/les-transferts-de-fonds-des-diasporas-lepreuve-de-la-crise>

Note de synthèse – L'implication des migrants Comoriens dans le développement de leur pays d'origine. Programme Franco-Comoriens de Codéveloppement, Ministère de l'Intérieur. 2013

Une enquête révèle l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les transferts de fonds des diasporas, Agence Française de développement, 16 Décembre 2020 : <https://www.afd.fr/fr/actualites/impact-covid19-transferts-fonds-diasporas>

Zoé de Melo, *Adhérents et bénévoles : proximités et différences. Conditions d'implication respectives*, sous la direction de Dominique Thierry, Commission Inter Associative de France Bénévolat, Décembre 2012. URL : <https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/uploads/documents/a72f122725ce02d393e60453af939f7253b4d09e.pdf>

Sites internet

Donner, Donner pour aider, Ritimo. Consulté le 08 juin 2021. URL : <https://www.ritimo.org/Donner>

« *Histoire des ONG/OSI/OSIA/OSIM : cadre général* », *La solidarité nationale et internationale, les États, les ONG et la défense des droits des migrants*, Ritimo. Consulté le 10 juin 2021. URL : <https://www.ritimo.org/La-solidarite-nationale-et-internationale-les-Etats-les-ONG-et-la-defense-des>

7 ANNEXES

7.1 Questionnaire

Nom de votre association

Nom de la personne qui remplit ce questionnaire et fonction au sein de l'association

Ville du siège de l'association

Adresse de votre site Web

Courriel de l'association

Année de création de votre association

Quel est l'objet social de votre association ?

Votre association est-elle ?

- une OSIM (organisation de solidarité internationale issue des migrations)
- une association de solidarité internationale (et pas une OSIM)
- une association locale qui agit ponctuellement à l'international
- autre

Votre association est-elle membre d'un réseau ou d'une fédération ?

Si oui, lequel / lesquels ?

A quelles activités du Service Via Le Monde, avez-vous déjà participé ?

Pour ces activités, avez-vous été satisfait de ce service ?

Classer de 1 (peu) à 5 (fort) vos besoins sur les services suivants :

- [Formation]
- [Documentation]
- [Ressources humaines]
- [Ressources financières]
- [Aide au montage de dossier de cofinancement]
- [Appui méthodologie sur la gestion de projet]
- [Outils pour l'éducation à la citoyenneté mondiale]
- [Animation activités ponctuelles]

Autres besoins ?

Nombre d'adhérent.e.s / cotisants en 2020 :

Parmi vos membres, combien ont moins de 30 ans :

Nombre de salariés en France :

Nombre de jeunes en Service Civique accueillis sur vos projets internationaux :

Nombre de salarié-e-s à l'étranger :

Nombre de bénévoles participants régulièrement aux activités de votre association :

Votre association se réunit :

- une fois par an
- deux à cinq fois par an
- chaque mois
- chaque semaine
- autre...

Est-ce que vos ressources humaines vous permettent de mener à bien des projets ?

Votre association a-t-elle un local ?

Si vous avez un local, est-il ?

Quel a été votre budget 2019 ?

Quel est votre budget prévisionnel pour 2020 ?

Quelle part représente l'action internationale dans votre budget ?

Quelle part de votre budget représentent les fonds et dons fournis par vos adhérents ?

La pandémie de la COVID-19 a-t-elle eu un impact sur vos financements ?

Si oui, de quelle manière ?

Décrivez en quelques mots les principaux projets menés depuis 3 ans ?

Dans quels pays intervenez-vous ?

Quels sont vos publics cibles à l'étranger ? vos bénéficiaires ?

Votre association réalise-t-elle ou envisage-t-elle de réaliser des envois ou des dons de matériels (médicaments, fournitures scolaires, vêtements, jouets, équipements professionnels, ...) ?

Si oui, quel type de don ? à quelle occasion ?

Si l'international n'est pas votre cœur d'activités, pourquoi avoir développé un volet d'action à l'international ? Quelle valeur ajoutée y trouvez-vous pour votre mission ?

Avez-vous déjà entendu parler des Objectifs du Développement Durable (ODD) ?

A quels ODD vos projets participent-ils ? (plusieurs choix possibles)

- [Pas de Pauvreté]
- [Faim "zéro"]
- [Bonne santé et bien-être]
- [Éducation de qualité]
- [Égalité entre les sexes]
- [Eau propre et assainissement]
- [Energie propre et d'un coût abordable]
- [Travail décent et croissance économique]
- [Industrie innovation et infrastructures]
- [Inégalités réduites]
- [Villes et communautés durables]
- [Consommation et productions responsables]
- [Mesures relative à la lutte contre le changement climatique]
- [Vie aquatique]
- [Vie terrestre]
- [Paix, justice et institutions efficaces]
- [Partenariat pour la réalisation des objectifs]

Comment s'est traduit l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur la mise en œuvre de vos projets à l'étranger ?

Décrivez en quelques lignes les activités réalisées en France, liées à vos projets de solidarité internationale :

Quels étaient les objectifs de ces activités en France ?

Quels sont vos publics cibles en Seine Saint Denis ?

Dans le cadre de ces projets, avez-vous déjà participé :

- [Festival des Solidarités (FESTISOL)]
- [Festival AlimenTerre]
- [Festival Migrant's Scènes]

Si oui, de quelle manière ?

Comment s'est traduit l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur la mise en œuvre de vos projets ici ?

Avez-vous déjà fait appel à d'autres associations ou acteurs pour participer ou vous appuyer dans vos projets de solidarité internationale ?

Si oui, lesquels et à quelle occasion ?

Vos projets sont-ils menés dans le cadre d'une collaboration formalisée (convention) avec des structures locales ou nationales ?

Si oui, précisez : (associations, acteurs institutionnels - Mairies, ministères, ... - acteurs privés)

Travaillez-vous ou envisagez-vous de travailler avec la municipalité, l'État ou une institution publique dans le pays dans lequel vous intervenez ?

Avez-vous reçu un soutien de collectivités locales françaises pour la mise en œuvre de vos projets ces trois dernières années ?

Si oui, de quelles collectivités et quel appui ?

Avez-vous sollicité des collectivités pour un financement de vos projets à l'international ?

Si vous, lesquelles, quelle année et quelle réponse avez-vous reçue ?

7.3 Liste des réseaux

Liste des réseaux cités par les associations.

Africa Run
Animafac
All4trees
Association des communes du Diombougou et Séro-Diamanou (ACDS)
Association des ressortissants de La Boucle du Niger en France
Association Villageoise de Diombougou (AVD)

Cap Magellan (Fédération des associations de langues portugaises)
CASIM
Centre de Recherche et d'information pour le développement (CRID)
Cités Unies France
Coalition eau
Collectif Générations Féministes
Collectif Haïti France
Collectif National Droit de l'Homme Romeurope
Comité Français de Solidarité Internationale (CFSI)
Comité Inter-Africain (CI-AF)
Coorace
Coordination des Associations pour le Développement de la Région de Kayes (Caderkaf)
Coordination Française pour le lobby européen des femmes (CLEF)
Coordination régionale de lutte contre l'infection au VIH (COREVIH)
Coordination Sud

F3E
Fédération des associations Capverdiennes de France (F.A.C.F.)
Fédération des Associations de la diaspora ivoirienne (FADIV)
Fédération ESPPER
Fédération Euro-Africaine de Solidarité (FEASO)
Fédération française du bénévolat et de la vie associative (FFBA)
Fédération française de rugby
Fédération Grandira
Fédération des œuvres laïques
Fédération Nationale des labels indépendants
Femme et Contributions au Développement (FECODEV)
Femmes Inter Associations – Inter Service Migrants (FFBA)
Fol 93 - Ligue de l'enseignement
Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM)

Groupe Initiatives

Haut Conseil des Maliens de France (HCMF)

La Guilde
La Nouvelle Onde

Maison des Citoyens du Monde (MCM)

Organisation des Femmes Africaines de la Diaspora (OFAD)

PlateForme des Associations Comoriennes de Seine-Saint-Denis (PFAC-93)
Plateforme des Associations Congolaise de France (PACOF)
Plateforme d'Associations Franco-Haïtiennes

pS-Eau

Réseau des Associations Africaines et Caribéennes de lutte contre les IST (RAAC-SIDA)

Réseau France Colombie Solidarités

Réseau International Féministe et Laïque

Réseau Mémoires Histoires en Ile de France

Société Française de Lutte contre le Sida (SFLS)

Scouts et Guides de France (SGDF)

7.4 Liste des mots-clés par présence

	2016		2018		2019		Total	
Mots	Nb citations	fréquence pour 100 déclarations	Nb citations	fréquence pour 100 déclarations	Nb citations	fréquence pour 100 déclarations	Nb citations	fréquence pour 100 déclarations
développement	145	45,74	235	49,37	187	42,40	567	45,95
aux	103	32,49	207	43,49	198	44,90	508	41,17
France	121	38,17	145	30,46	181	41,04	447	36,22
promouvoir	109	34,38	161	33,82	133	30,16	403	32,66
entre	110	34,70	114	23,95	130	29,48	354	28,69
favoriser	74	23,34	97	20,38	93	21,09	264	21,39
aide	75	23,66	87	18,28	98	22,22	260	21,07
actions	58	18,30	102	21,43	93	21,09	253	20,50
enfants	51	16,09	88	18,49	106	24,04	245	19,85
culture	66	20,82	88	18,49	77	17,46	231	18,72
projets	56	17,67	89	18,70	78	17,69	223	18,07
activités	44	13,88	86	18,07	86	19,50	216	17,50
sport	65	20,50	76	15,97	73	16,55	214	17,34
membres	66	20,82	64	13,45	79	17,91	209	16,94
personnes	54	17,03	68	14,29	86	19,50	208	16,86
solidarité	61	19,24	83	17,44	57	12,93	201	16,29
jeunes	39	12,30	80	16,81	81	18,37	200	16,21
santé	46	14,51	87	18,28	59	13,38	192	15,56
développer	46	14,51	77	16,18	68	15,42	191	15,48
village-s	58	18,30	50	10,50	72	16,33	180	14,59
l'éducation	42	13,25	67	14,08	69	15,65	178	14,42
social	57	17,98	70	14,71	51	11,56	178	14,42
aider	44	13,88	63	13,24	70	15,87	177	14,34
contre	40	12,62	63	13,24	68	15,42	171	13,86
promotion	25	7,89	80	16,81	65	14,74	170	13,78
lutte-r	46	14,51	55	11,55	68	15,42	169	13,70
culturelles	45	14,20	66	13,87	57	12,93	168	13,61
pays	43	13,56	54	11,34	64	14,51	161	13,05
organiser	41	12,93	58	12,18	57	12,93	156	12,64
culturels	44	13,88	50	10,50	52	11,79	146	11,83
formation	36	11,36	62	13,03	44	9,98	142	11,51
réalisation	36	11,36	56	11,76	50	11,34	142	11,51
culturel	32	10,09	61	12,82	48	10,88	141	11,43
économique	41	12,93	56	11,76	41	9,30	138	11,18
monde	34	10,73	60	12,61	43	9,75	137	11,10
afin	35	11,04	52	10,92	48	10,88	135	10,94
soutenir	26	8,20	57	11,97	50	11,34	133	10,78
créer	32	10,09	48	10,08	52	11,79	132	10,70
sociale	37	11,67	55	11,55	40	9,07	132	10,70
artistique-s	20	6,31	48	10,08	63	14,29	131	10,62
contribuer	36	11,36	48	10,08	44	9,98	128	10,37
lien-s	40	12,62	49	10,29	37	8,39	126	10,21
ainsi	31	9,78	50	10,50	39	8,84	120	9,72
femmes	21	6,62	41	8,61	58	13,15	120	9,72
soutien	28	8,83	41	8,61	51	11,56	120	9,72
vie	23	7,26	52	10,92	43	9,75	118	9,56
échanges	41	12,93	39	8,19	35	7,94	115	9,32
participer	30	9,46	48	10,08	35	7,94	113	9,16

création	17	5,36	45	9,45	47	10,66	109	8,83
populations	32	10,09	45	9,45	31	7,03	108	8,75
faire	25	7,89	39	8,19	42	9,52	106	8,59
place	25	7,89	38	7,98	31	7,03	94	7,62
familles	25	7,89	38	7,98	30	6,80	93	7,54
communauté-s	30	9,46	31	6,51	31	7,03	92	7,46
scolaire	24	7,57	24	5,04	41	9,30	89	7,21
apporter	20	6,31	44	9,24	24	5,44	88	7,13
cadre	20	6,31	33	6,93	35	7,94	88	7,13
humanitaire	29	9,15	39	8,19	19	4,31	87	7,05
mettre	24	7,57	38	7,98	25	5,67	87	7,05
l'étranger	21	6,62	30	6,30	33	7,48	84	6,81
accompagner	23	7,26	25	5,25	35	7,94	83	6,73
manifestations	28	8,83	23	4,83	30	6,80	81	6,56
droits	11	3,47	39	8,19	30	6,80	80	6,48
ressortissants	24	7,57	27	5,67	28	6,35	79	6,40
l'accès	19	5,99	31	6,51	27	6,12	77	6,24
organisation	28	8,83	28	5,88	21	4,76	77	6,24
domaines	27	8,52	28	5,88	21	4,76	76	6,16
conditions	16	5,05	36	7,56	23	5,22	75	6,08
culturelle	18	5,68	32	6,72	23	5,22	73	5,92
faciliter	21	6,62	26	5,46	24	5,44	71	5,75
permettre	13	4,10	31	6,51	24	5,44	68	5,51
sociales	12	3,79	34	7,14	22	4,99	68	5,51
internationale	14	4,42	29	6,09	24	5,44	67	5,43
orphelins -nat	11	3,47	24	5,04	32	7,26	67	5,43
moyens	11	3,47	24	5,04	31	7,03	66	5,35
commune	19	5,99	21	4,41	24	5,44	64	5,19
l'insertion	21	6,62	23	4,83	20	4,54	64	5,19
matériel	15	4,73	24	5,04	25	5,67	64	5,19
l'environnement	24	7,57	22	4,62	14	3,17	60	4,86
domaine	11	3,47	23	4,83	24	5,44	58	4,70
habitants	9	2,84	22	4,62	27	6,12	58	4,70
sensibilisation	13	4,10	18	3,78	27	6,12	58	4,70
humanitaires	10	3,15	22	4,62	24	5,44	56	4,54
sensibiliser	17	5,36	13	2,73	26	5,90	56	4,54
diffusion	11	3,47	16	3,36	28	6,35	55	4,46
améliorer	13	4,10	23	4,83	18	4,08	54	4,38
durable	9	2,84	30	6,30	15	3,40	54	4,38
cours	14	4,42	23	4,83	15	3,40	52	4,21
protection	14	4,42	21	4,41	17	3,85	52	4,21
économiques	11	3,47	18	3,78	21	4,76	50	4,05
jeunesse	15	4,73	14	2,94	21	4,76	50	4,05
cultures	25	7,89	16	3,36	8	1,81	49	3,97
conférences	6	1,89	19	3,99	21	4,76	46	3,73
défendre	8	2,52	25	5,25	13	2,95	46	3,73
construction	4	1,26	27	5,67	14	3,17	45	3,65
spectacles	6	1,89	16	3,36	23	5,22	45	3,65
soins	3	0,95	22	4,62	14	3,17	39	3,16
adhérents	2	0,63	26	5,46	10	2,27	38	3,08
artistes	4	1,26	9	1,89	23	5,22	36	2,92
éducatif	4	1,26	21	4,41	10	2,27	35	2,84

* * * * *



Agence du Monde Commun

SARL au capital de 7500 € - SIRET : **444 247 621 00030**- APE 7022Z-
10 impasse des hirondelles – les Bardières – 17550 Dolus d'Oléron
TVA acquittée sur encaissement. N° Identifiant communautaire : FR2644424762100030
Web : www.monde-commun.org/ Mél : contact@monde-commun.org / Tél.+33-6 12 72 96 71



SUIVEZ-NOUS #SSD93
seinesaintdenis.fr